



**HAL**  
open science

## De la relativité des phénomènes sismiques. Le vote communiste à Calais de 1969 à 2002

Nicolas Bué

► **To cite this version:**

Nicolas Bué. De la relativité des phénomènes sismiques. Le vote communiste à Calais de 1969 à 2002. Communisme, 2003, 72-73, pp.139-171. halshs-00873016

**HAL Id: halshs-00873016**

**<https://shs.hal.science/halshs-00873016>**

Submitted on 14 Oct 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# De la relativité des phénomènes sismiques

## Le vote communiste à Calais de 1969 à 2002

« Le flux les amena ; le reflux les remporte »  
Corneille, *Le Cid*.

La presse et les interprétations à chaud des derniers scrutins ont présenté le premier tour de l'élection présidentielle de 2002 comme un véritable « séisme électoral », marqué principalement par la qualification pour le second tour d'un candidat d'extrême droite et, par conséquent, par l'absence de toute possibilité de représentation de la gauche\*. C'est en fait l'élection de tous les records<sup>1</sup> : jamais en effet le taux d'abstention (27.9%) ni le nombre de candidats (16) n'ont été si élevés, jamais la proportion de suffrages recueillis par les qualifiés du second tour n'a été si faible, et *a contrario*, jamais l'attrait des électeurs pour les partis extrêmes et « hors système » n'a été si fort. Pour le Parti communiste, 2002 constitue aussi un triste record, puisque, avec 3.4 % des s.e., il atteint un étiage historique.

Sous l'angle local, Calais a été présentée par de nombreux journalistes<sup>2</sup> comme le symbole exemplaire de ce séisme. Il est vrai que, sur l'ensemble de ces aspects, les résultats électoraux de la ville peuvent illustrer le « séisme ». Une lecture rapide (+7 points pour l'extrême droite et -6.9 points pour le PCF) pouvait alors suggérer que les anciens électeurs communistes avaient massivement voté pour un des partis d'extrême droite<sup>3</sup>. Dans les commentaires journalistiques, cette mobilité serait d'autant plus naturelle que le regard porté sur les habitants est misérabiliste, et que, dans cette perspective, une situation sociale dégradée est naturellement<sup>4</sup> et essentiellement associée au vote frontiste.

---

\* Je remercie Annie Laurent pour ses conseils et sa relecture critique.

<sup>1</sup> Parodi (J.-L.), « L'énigme de la cohabitation ou les effets pervers d'une pré-sélection annoncée », *Revue française de science politique*, vol. 52, n°5-6, 2002, p. 485-504.

<sup>2</sup> Cf. Notamment Dufour (J.-P.), « Les enfants perdus de la classe ouvrière », *Le Monde*, 25/04/2002, p. 13 ; Croissandeau (M.), Des Déserts (S.), « Voyage en Nouvelle-Lepénie », *Le Nouvel Observateur*, 1956, du 2 au 8 mai 2002, p. 60-62 ; Lemahieu (T.), « Calais à un pas, si loin si proche », *L'Humanité*, 3/05/2002, p. 11-14.

Cf. aussi les reportages télévisés : « L'exemple concret d'une ville communiste qui a basculé à l'extrême droite : Calais », diffusé dans Zone interdite, sur M6, le 28/04, ainsi que l'interview du maire de Calais par Arlette Chabot, dans Mots croisés, sur France 2, le 29/04.

<sup>3</sup> Andolfatto (D.), Greffet (F.), « L'extinction du Parti communiste ? », *Revue politique et parlementaire*, 1020-1021, septembre-décembre 2002, p. 162-172. A propos d'éventuels transferts de voix entre le PCF et l'extrême droite, les auteurs écrivent : « Différents reportages de presse en font état [notamment] à Calais », mais précisent à juste titre : « sans toutefois le démontrer précisément » (p. 170).

<sup>4</sup> Comme l'indique cette phrase de Martine Laval : « Le Pen, bien sûr, est arrivé en tête », « Calais, carrefour des oubliés », *Télérama*, 2764, 1<sup>er</sup> janvier 2003, p. 14. Plus largement, l'article illustre bien les dérives et les effets pervers du misérabilisme, trop souvent à l'œuvre dans l'interprétation « réaliste » des comportements. La naturalisation du vote FN y renvoie à la (re)présentation de Calais comme « une ville comateuse, sans ambition, « acculturée », [...] une cité qui cultive son paupérisme, [où] le malheur du monde se sent chez lui, a élu domicile ». On trouvait déjà une logique identique chez Michel Houellebecq, pour qui le lien entre paupérisme et vote FN, ou à défaut vote PCF, constitue un postulat. Dans une présentation tout aussi misérabiliste de la ville, il écrit : « Contrairement à ce qu'on pourrait croire, le Front national réalise des scores médiocres. [...] En fait le député maire de Calais est un communiste », *Les inrockuptibles*, 1997, reproduit sous le titre « Calais, Pas-de-Calais » dans *Rester Vivant et autres textes*, Libro, 1999, p. 84-85. Pour une critique épistémologique, extensible aux propos journalistiques, voir l'ouvrage classique : Grignon (C.), Passeron (J.-C.), *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Gallimard/Le seuil, Hautes études, 1989.

Un séisme est par principe inattendu. Mais il est le produit de restructurations lentes et progressives amenant, de par leur caractère tellurique, des déformations territoriales qui dépassent les simples changements de niveau. En matière électorale, la chute du PCF est souvent considérée comme l'un des éléments constitutifs de ce séisme. Il faut toutefois éviter les conclusions trop hâtives puisque, comme le soulignait André Siegfried dès 1913, « un scrutin pris isolément ne signifie pas grand-chose et prête à de grossières erreurs »<sup>5</sup>. Dès lors l'étude du premier tour de la présidentielle de 2002, particulièrement celle des résultats du PCF, doit être replacée dans un temps long et prendre en compte de nombreuses unités géographiques. Plus elles seront étroites, plus l'analyse sera riche d'enseignements et mieux elle permettra de répondre à la question déjà posée à propos de l'érosion du PCF à la présidentielle de 1981 : « Derrière l'échec global, que se passe-t-il? »<sup>6</sup>.

Sous cet angle, Calais, principale ville communiste de province, constitue un terrain privilégié puisque sur la période 1969 à 2002, soit 26 scrutins, la stabilité des découpages des 18 quartiers<sup>7</sup> autorise une étude longitudinale<sup>8</sup>. Toutefois, s'il est nécessaire de zoomer sur certains lieux pour mieux comprendre le résultat du PCF en 2002, la ville ne saurait illustrer à elle seule les résultats du PCF à ces élections. Son histoire et son identité singulières limitent en effet l'extrapolation des analyses à d'autres lieux. Calais compte parmi les premières communes où s'est implanté le mouvement socialiste en France ; dès la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, les partis et syndicats guesdistes ont développé leur influence, notamment dans les milieux liés à l'industrie du tulle<sup>9</sup>. Le radicalisme, puis le socialisme municipal et l'isolement politique au sein d'un environnement réactionnaire, comme à Saint-Nazaire<sup>10</sup>, ont par la suite, nui à l'implantation du PCF, bien que les aspirations ouvriéristes dominent dans la ville. Ce n'est qu'en 1971 que les communistes ont conquis la ville, à la faveur de l'union de la gauche, de l'effondrement du PS, et de l'incapacité des maires gaullistes, gestionnaires des affaires municipales de 1959 à 1971, à enrayer les effets de la crise de la dentelle<sup>11</sup>. Depuis, la commune est gérée, malgré des tensions croissantes, par une coalition de gauche dominée par le Parti communiste et le Parti socialiste. La contingence qui caractérise la conquête de Calais par le PCF contribue à expliquer l'absence d'osmose entre le territoire et la force politique qui l'administre, selon l'idéal-type que l'on rencontre souvent dans les analyses sociétales des implantations communistes<sup>12</sup> ; la ville vote communiste sans avoir développé de véritable culture communiste. Comme nous le verrons, le PCF y est dominant sur la période considérée, mais pas hégémonique. Les résultats ici obtenus ne prennent donc leur

---

<sup>5</sup> Siegfried (A.), *Tableau politique de la France de l'Ouest*, Imprimerie nationale, 1995, p. 51.

<sup>6</sup> Laurent (A.), Wallon-Leducq (C.-M.), « Permanence et érosion d'un bastion communiste : la 20<sup>e</sup> circonscription du Nord », *Communisme*, 4, 1983, p. 49-64.

<sup>7</sup> Les quartiers ont été établis en tenant compte des différents découpages des circonscriptions législatives, des cantons et des bureaux. Ils correspondent à des quartiers identifiables géographiquement et sociologiquement, voire historiquement.

<sup>8</sup> Parti a été pris de ne pas restreindre l'analyse aux élections présidentielles et législatives. Les logiques du vote communiste varient en effet très peu d'une élection à l'autre, et l'intelligence structurelle implique de ne pas limiter l'analyse à certains scrutins. Ce choix permet de voir ce qui relève de l'évolution ou de la permanence globale du vote communiste, au-delà des effets induits par le mode et la nature du scrutin. La présidentielle de 1974 n'entre pas en compte, le PCF n'y présentant pas de candidat. De ce fait, la présidentielle de 1969 sert de point de repère pour la période d'avant déclin. De même, les municipales où le PCF se présente sous les couleurs de l'union de la gauche, sont exclues. Enfin, l'étude se limite aux premiers tours, les logiques de vote différant par trop entre premiers et seconds tours. Au total donc, l'analyse porte sur 26 scrutins.

<sup>9</sup> Tavernier (B.), Chatillon (H.), Delacourt (F.), *Le socialisme calaisien de 1880 à 1900*, mémoire de maîtrise en histoire, sous la direction de Y.-M. Hilaire, Université de Lille III, 1971 ; Willard (C.), *Les guesdistes. Le mouvement socialiste en France, 1893-1905*, Editions sociales, 1965.

<sup>10</sup> Mischi (J.), *Traditions politiques locales et communismes ouvriers. L'implantation du PCF dans la région de Saint-Nazaire*, AREMORS, Saint-Nazaire, 1998.

<sup>11</sup> Sur ce point, nous nous permettons de renvoyer à notre mémoire de DEA : *Entre beau-frère et camarade. La conquête de Calais par les communistes en 1971*, sous la direction de M. Hastings, Université de Lille 2, 1999.

<sup>12</sup> Pour une critique épistémologique, cf. Hastings (M.), « Le communisme saisi par l'anthropologie », *Communisme*, 45/46, 1996, p. 99-114.

sens que dans la comparaison entre quartiers et dans la mise en parallèle, par une sorte de jeu d'échelles, des analyses menées à d'autres niveaux géographiques.

Outre la mise en évidence de la stabilité des structures territoriales du vote communiste (I), cette étude se propose de replacer les scrutins de 2002 dans la chaîne des consultations (II), démarche qui conduit à se demander, à la manière de Jérôme Jaffré et de Jean Ranger : a-t-on affaire à un PCF moins fort ou à un PCF différent ?<sup>13</sup>.

## I. 1969-1999 : trente ans de non dynamiques territoriales

L'évolution électorale du PCF se caractérise tant par la stabilité de son implantation géographique que par des variations au niveau des suffrages. Seule la notabilité des candidats semble pouvoir affecter partiellement ces logiques.

### *A/ La robustesse des structures*

A Calais, l'implantation géographique du PCF présente toujours les mêmes caractéristiques que celles mises en évidence, en 1977 à Paris, par François Platone<sup>14</sup> : une structure stable, contrastée, enracinée dans l'histoire et sociologiquement typée.

#### Une structure stable

Sur l'ensemble de la période considérée, les zones de force du PCF sont constamment restées les mêmes : sous cet angle, un quartier est exemplaire, celui du Fort-Nieulay, qui, à 23 reprises sur 26 se situe en tête du classement des meilleurs scores communistes. Mesurée par quartiles, la hiérarchie des quartiers communistes n'a pratiquement pas évolué, contrairement à l'implantation du PS, des Verts ou du FN. Ainsi, lors des cinq scrutins présidentiels de la période étudiée, les quartiers Michelet, Fort-Nieulay et Beau-Marais IUT se retrouvent-ils chaque fois dans le quartile supérieur, et les deux quartiers de Calais-Nord, toujours dans le quartile inférieur. Au total, à l'exception un quartier qui évolue sur trois quartiles au cours de la période, l'ensemble des quartiers reste dans les deux mêmes quartiles.

La structuration spatiale de l'implantation communiste est très robuste : entre deux scrutins successifs de même nature, le coefficient de corrélation (% s.e., par quartiers) est, à cinq exceptions près, toujours supérieur ou égal à 0.9. Plus, si l'on considère les bornes de la période étudiée, les coefficients de corrélation restent très forts (tableau 1).

**Tableau 1. la résistance dans le temps des structures territoriales du vote communiste (calcul aux exprimés, par quartiers)**

Présidentielles de 1969 à 2002	0.84
Législatives de 1973 à 2002	0.92
Régionales de 1986 à 1998	0.96
Cantoniales de 1973 à 1998	0.74
Européennes de 1979 à 1999	0.89

<sup>13</sup> Jaffré (J.), Ranger (J.), « Les structures électorales de la gauche : élections présidentielles et élections législatives, 1965-1974 », *Revue française de science politique*, vol. 24, 6, 1974, p. 1149-1172.

<sup>14</sup> Platone (F.), « Les structures du vote de gauche à Paris (1965-1977) », *Revue française de science politique*, vol. 27, 6, 1977, p. 820-847, auquel nous empruntons les sous-titres.

## Une structure contrastée

Le PCF se caractérise encore par le caractère très contrasté de son implantation. Quels que soient le type d'élection et le scrutin considéré, l'écart-type comme le coefficient de variation sont, de toutes les forces politiques, les plus élevés. Le coefficient de variation<sup>15</sup> du PCF est constamment supérieur ou égal à 0.3, alors que, par exemple, il n'excède jamais 0.2 pour le PS. Ces chiffres révèlent des comportements très différents d'un quartier à l'autre, et ce faisant, une segmentation de la ville très forte et peu sensible au temps. A l'inverse, des partis comme le PS ou, depuis le milieu des années 1990, le FN, ne détiennent pas de véritables zones de force infracommunales, leurs résultats variant peu d'un quartier à l'autre. L'extrême différenciation territoriale de l'implantation communiste, constatée pour chaque élection à l'échelon national ou départemental, se retrouve donc à un niveau plus fin, celui du quartier, dans une commune à direction communiste.

**Tableau 2. Moyenne des chances de voter PCF par quartiers par rapport à l'ensemble de la ville<sup>16</sup>**

Classement	quartiers	Moyenne
1	Fort-Nieulay	2,179
2	Beau-Marais IUT	1,516
3	Michelet	1,423
4	Cailloux	1,402
5	Nouvelle-France	1,324
6	Beau-Marais ZAC	1,222
7	Virval	1,123
8	Nation	1,089
9	Petit-courgain	1,041
10	Pont-du-Leu 7 <sup>e</sup>	1,037
11	Mi-voix	0,928
12	Centre 6 <sup>e</sup>	0,816
13	Pont-du-Leu 6 <sup>e</sup>	0,804
14	Saint-Pierre	0,796
15	Fontinettes	0,790
16	Centre 7 <sup>e</sup>	0,689
17	Calais-Nord 7 <sup>e</sup>	0,337
18	Calais-Nord 6 <sup>e</sup>	0,234
	Calais	1

Le tableau se lit comme suit : sur l'ensemble des scrutins considérés, Les habitants du Fort-Nieulay ont en moyenne 2.179 fois plus de chances que l'ensemble des Calaisiens de voter pour le PCF.

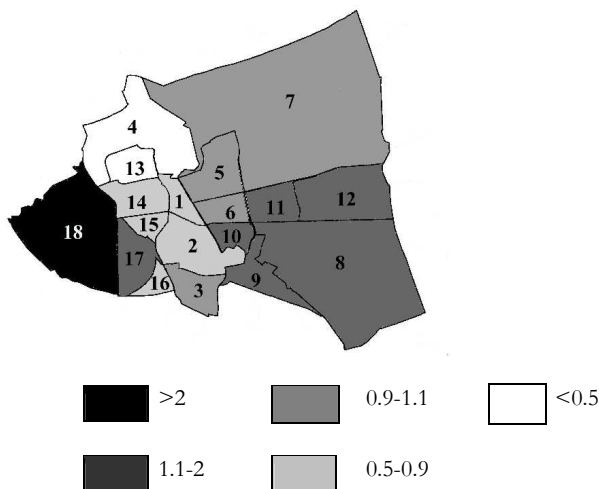
Le tableau 2 permet alors de distinguer cinq types de quartiers en fonction de la moyenne des chances de voter communiste par rapport à l'ensemble de la ville entre 1969 et 2002. La moyenne des chances de voter communiste pour Calais est alors de 1. Le premier type concerne

<sup>15</sup> L'écart-type est très sensible à la moyenne. Dans la mesure où le score du PCF évolue beaucoup sur notre période d'analyse, il est préférable d'utiliser un autre indicateur, le coefficient de variation. Ce dernier, qui résulte de la division de l'écart-type par la moyenne, permet des comparaisons dans le temps.

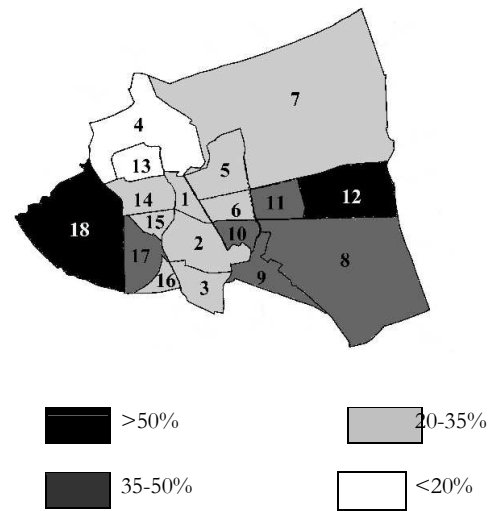
<sup>16</sup> Calcul effectué à partir de la méthode des *odds ratios*. Celle-ci permet, indépendamment des variations de niveau tout au long de la période, de comparer, par rapport aux résultats sur l'ensemble de la ville, les résultats obtenus dans les différents quartiers. Pour une présentation limpide tant du principe, du calcul que de la lecture des *odds ratios*, cf. Dolez (B.), Laurent (A.), « 1965-1995. 30 ans d'élections présidentielles françaises : les dynamiques territoriales », *Revue Internationale de politique comparée*, vol. 3, n°3, 1996, p. 647-668.

les *quartiers très favorables* au PCF, où ces chances sont supérieures à 2, et ne compte que le quartier du Fort-Nieulay. Le second type regroupe les *quartiers favorables* au PCF, où les chances sont cette fois comprises entre 1.1 et 2. Le troisième type est composé des *quartiers intermédiaires* qui n'accordent pas de faveur ou de défaveur particulière au PCF, les chances pour leurs habitants de voter communiste étant généralement proches (entre 0.9 et 1.1) de celles de l'ensemble des habitants de la ville. Viennent enfin des *quartiers défavorables*, où les chances de voter PCF sont comprises entre 0.5 et 0.9 et des *quartiers très défavorables* au Parti communiste, où les chances de voter PCF sont inférieures à 0.5.

Carte 1. Moyenne des chances de voter PCF par quartier (pour Calais=1)

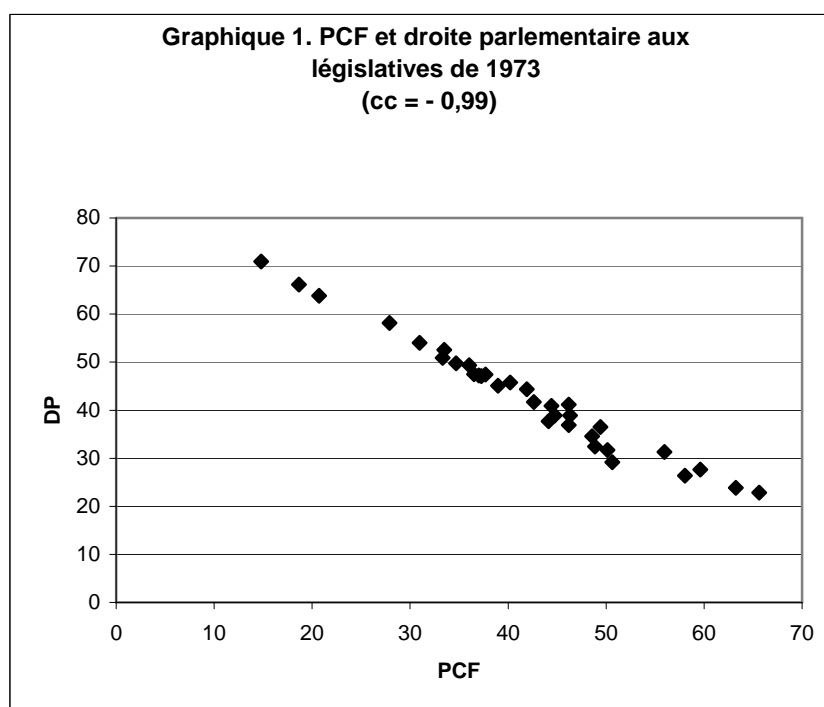


Carte 2. Proportion d'ouvriers dans la population active



Le caractère stable et contrasté du vote communiste de 1969 à 2002 distingue le PCF de l'ensemble de ses concurrents. Cette structure contrastée s'inscrit dans une forte ségrégation de l'espace communal autour du vote communiste. Le regroupement des forces de droite parlementaire donne ainsi à voir une implantation tout aussi stable, et inverse de l'implantation communiste (dans une symétrie qui avoisine parfois la perfection : graphique 1). Les coefficients de corrélation (par bureaux, mais aussi par quartiers) entre l'ensemble de la droite parlementaire et le PCF sont toujours compris entre -0.99 et -0.80, exception faite des cantonales de 1998 (-0.74). C'est là une des caractéristiques majeures des quartiers ouvriers périphériques que de se définir par rapport aux centres-villes<sup>17</sup>.

<sup>17</sup> Burdy (J.-P.), « Les quartiers ouvriers et la ville industrielle en France (19<sup>e</sup>-début 20<sup>e</sup>) » *Historiens et géographes*, 335, 1992, p. 213-236.



Les autres formations politiques ont toutes une implantation mouvante et moins contrastée. Cependant, l'implantation de l'extrême gauche rejoint globalement celle du PCF, avec des variations selon le type d'élections. Le tableau 3 montre ainsi la permanence des liens entre PCF et extrême gauche ; jamais en effet la corrélation n'est inférieure à 0.5, exception faite de la présidentielle de 1969. Ces corrélations, au demeurant significatives, sont à replacer dans leur cadre territorial. En effet, mesurées par départements dans la France métropolitaine à la présidentielle de 2002, la corrélation entre l'extrême gauche et le PCF est très faible (0.10)<sup>18</sup>.

**Tableau 3. Corrélations entre les votes PCF et extrême gauche (cc. par quartiers, % s.e.)**

Scrutin	P 69	P 81	P 88	P95	P 02	E 89	E 94	E 99	L 78	L 86	L 97	L 02
PCF-EXG	-0.2	0.64	0.64	0.74	0.79	0.88	0.74	0.75	0.55	0.55	0.52	0.51

L'implantation des Verts, relativement mouvante, semble s'être stabilisée à partir du milieu des années 1990, et s'oppose depuis lors à celle du PCF. La stabilisation de cette corrélation entre  $-0.50$  et  $-0.60$ , à partir de l'ancrage des Verts à gauche, confirme que ces deux partis représentent une gauche bien différente<sup>19</sup>.

**Tableau 4. Corrélations entre le vote PCF et le vote Verts (cc. par quartiers, % s.e.)**

Scrutin	P 88	P 95	P 02	E 89	E 94	E 99	R 86	R 92	R 98	L 86	L 93	L 97	L 02
PCF-Verts	-0.62	-0.62	-0.59	-0.35	-0.06	-0.59	-0.01	0.26	-0.51	0.3	-0.73	-0.55	-0.71

<sup>18</sup> Cf. Dolez (B.), Laurent (A.), « Marches et marges de la gauche », à paraître en 2003 aux Presses de Sciences Po.

<sup>19</sup> Cf. Hastings (M.), Strudel (S.), « Gauche indivise et gauches singulières », in Bréchon (P.), Laurent (A.), Perrineau (P.), (dir.), *Les cultures politiques des Français*, Presses de Sciences Po, 2000, p. 165-188.

## Une structure enracinée dans l'histoire

Resituées dans le temps, les zones de force actuelles du PCF correspondent aux quartiers les plus fortement communistes de l'entre-deux guerres<sup>20</sup>. La robustesse des structures territoriales du vote communiste, déjà constatée sur le moyen terme, se retrouve sur un temps plus long. A l'exception du tout début de la période (1921-1924), les quartiers du Fort-Nieulay et des Cailloux figurent constamment dans les meilleurs quartiers communistes. Même le quartier du Beau-Marais, qui était encore à l'époque un quartier à vocation agricole et maraîchère, loin de la ZUP d'aujourd'hui, figure presque constamment dans cette première catégorie. Les quartiers Virval, Michelet, Nouvelle-France, et Nation sont déjà plus favorables au Parti communiste que la ville dans son ensemble. Enfin, les quartiers du centre (6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup>), ainsi que ceux de Calais-Nord se classent toujours en dernière position. La faible sensibilité au temps des zones de force du PCF, déjà observée par ailleurs<sup>21</sup>, se retrouve donc à Calais, puisque, pour l'essentiel, sa géographie électorale n'a que marginalement évolué.

Cette ségrégation, tant politique que sociale, qui caractérise Calais aujourd'hui est inscrite dans l'histoire du développement géographique de la ville depuis l'arrivée de la dentelle au début du 19<sup>e</sup> siècle<sup>22</sup>. La stabilité de l'implantation communiste renvoie à la faible variation de la répartition des différentes couches sociales au sein de la commune.

## Une structure sociologiquement typée

Comme à Paris entre 1965 et 1977, à Calais, « la stabilité de la structure électorale communiste sur la période étudiée, comme sa permanence à travers plusieurs décennies, s'expliquent dans une large mesure par l'enracinement sociologique du PCF [...]. L'analogie est frappante entre la répartition des suffrages communistes et celle des couches les plus modeste de la population »<sup>23</sup>. Les zones de force du PCF<sup>24</sup> sont ainsi le plus souvent situées en périphérie (carte 1), voire isolées, séparées physiquement du centre-ville<sup>25</sup>, d'urbanisation récente<sup>26</sup>,

---

<sup>20</sup> Sur ce point, cf. Baude (V.), *Le communisme à Calais de 1920 à 1945*, mémoire de maîtrise en histoire, sous la direction de B. Béthouart, Université du Littoral, 1998.

<sup>21</sup> Par exemple, Platone (F.), article cité ; Salmon (F.), « Quelques remarques sur le vote communiste », *Communisme*, 45/46, 1996, p. 161-175.

<sup>22</sup> L'actuelle Calais est issue du regroupement des communes de Saint-Pierre et de Calais en 1885 (Communes elles-mêmes issues du découpage de l'ancien bourg de Calais à la Révolution). L'ancienne Calais correspond à l'actuel Calais-Nord. Durant le 19<sup>e</sup> siècle, les deux communes ont développé des activités, des spécialisations et des comportements différents. Schématiquement, à un Calais plutôt bourgeois, tourné pour l'essentiel vers son port, s'opposait un Saint-Pierre ouvrier, en forte expansion, centré sur l'activité dentellière. L'opposition était telle, notamment en matière de préférence politique (Calais étant conservatrice tandis que Saint-Pierre privilégie les Républicains modérés, puis les radicaux et socialistes), qu'elle faillit remettre en cause la réunification de la ville. Parallèlement, le quartier du Courgain, quartier des pêcheurs, constituait une zone à part, séparée du reste de la commune par un mur et un canal. Sur ces différents points, cf. par exemple Lombard (K.), *Le centre et la droite à Calais (1870-1914)*, mémoire de maîtrise en histoire sous la direction de B. Béthouart, Université du Littoral, 1999 ; Vion (A.), *Calais et Saint-Pierre au 19<sup>ème</sup> siècle*, Dunkerque, Westhoek, 1982 ; Borde (C.), *Calais et la mer (1814-1914)*, Presses universitaires du septentrion, 1997 ; Damette (F.), « L'utilisation du sol à Calais et les problèmes géographiques », *Hommes et terres du Nord*, 2, 1966, p. 44-56.

<sup>23</sup> Platone (F.), article cité, p. 831.

<sup>24</sup> Cf. annexe 2.

<sup>25</sup> Le Fort-Nieulay est ainsi séparé du reste de la ville par une voie d'eau et une voie ferrée, les quartiers Beau-Marais IUT et Beau-Marais ZAC par une voie d'eau et l'ancienne rocade est.

<sup>26</sup> Les quartiers Beau-Marais IUT et Beau-Marais ZAC, jadis essentiellement agricoles, n'ont commencé à s'urbaniser que dans les années 1960, avec l'implantation d'une ZUP. Jusqu'à cette période, un *no man's land* de 500 mètres séparait le Beau-Marais du fossé des anciennes fortifications de la ville, où s'arrêtait alors le *continuum* urbain. De même, le quartier du Fort-Nieulay, bien que plus ancien, a fait l'objet, depuis la Libération, d'un changement total de physionomie, notamment avec la construction de logements collectifs HLM et la disparition du caractère périurbain. Cf. Duquenoy (D.), *Le quartier du Fort-Nieulay de 1920 à 1970*, mémoire de maîtrise en histoire, sous la direction de B.



caractérisées par un fort taux de chômage ( $cc=0.81$ ), une forte proportion d'ouvriers ( $cc=0.88$ ) et de très faibles proportions de cadres ( $cc=-0.83$ ) et d'indépendants ( $cc=-0.83$ ). Les habitants y sont plus nombreux à être locataires de logements HLM (jusqu'à 80% dans les quartiers Beau-Marais IUT et Beau-Marais ZAC), et y ont plus souvent leur résidence principale que dans le reste de la ville. À l'inverse, les zones de faiblesse du PCF, situées d'abord à Calais-Nord, puis dans les quartiers du centre-ville, correspondent aux secteurs marchands et se caractérisent par une forte proportion de cadres et de professions intellectuelles supérieures, d'indépendants, ou même de professions intermédiaires, ainsi que par un nombre élevé de locataires de logements non HLM. Les résidences secondaires et les logements vacants y sont, de même, plus nombreux. La segmentation sociale et géographique de la ville contribue en grande partie à éclairer la segmentation spatiale des comportements politiques. Le quartier, en tant qu'espace vécu, espace de vie, de sociabilité et d'identification, contribue à la construction des identités, notamment politiques<sup>27</sup>.

L'observation des résultats du PCF aux différentes élections reproduit toujours une hiérarchie semblable : d'un groupe central où les résultats électoraux du Parti communiste sont relativement proches les uns des autres, se détachent vers le haut le quartier du Fort-Nieulay, et vers le bas ceux de Calais-Nord (6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup>). Les caractéristiques de ces deux zones, qui sont aussi les plus typées, sont intéressantes à comparer en ce qu'elles s'opposent très fortement. Le rapport de présentation du plan local d'urbanisme<sup>28</sup> caractérise ainsi le Fort-Nieulay comme : « quartier en forte décroissance démographique, forte présence des moins de 20 ans (38%) ; forte stabilité de la population, [...] faible taux d'activité des femmes ; fort taux de chômage, très forte proportion d'ouvriers, de retraités et de ménages dont le chef est sans activité professionnelle. Toutes les autres catégories sont fortement sous-représentées dans le quartier ; [...] absence de vacance dans le parc de logements ; forte présence de HLM (53% du parc) et très faible présence de locatif privé ; [...] nombre élevé de personnes par ménage (3.2). Forte proportion (23%) de ménages de 5 personnes et plus ; nombre élevé de personnes par pièce », alors que Calais-Nord se distingue par : « forte proportion de personnes âgées de plus de 60 ans ; fort taux de renouvellement de la population, 27% des habitants résidaient dans une autre commune en 1982, ce quartier est très attractif pour les nouveaux arrivants à Calais ; le taux d'activité féminine est le plus élevé de Calais (49%) ; le taux de chômage y est le plus faible de Calais ; [...] très forte proportion de ménages de cadres supérieurs et de professions libérales, et forte proportion de professions intermédiaires et artisans, commerçants et chefs d'entreprise. Ces trois catégories représentent près de 40% des ménages. Les ménages d'ouvriers sont particulièrement sous-représentés ; [...] la moitié des résidences secondaires de Calais sont dans ce quartier ; [...] plus de la moitié des logements sont des logements locatifs privés ; le parc HLM est très peu représenté (10% des résidences principales) ; [...] près de 3 ménages sur quatre ne sont composés que de deux ou trois personnes ».

Ainsi, à Calais, l'implantation du PCF correspond-elle plus ou moins aux quartiers pauvres, marqués socialement, où habitent les populations les plus défavorisées d'une commune déjà très marquée elle-même par les stigmates de « la misère du monde ».

---

Béthouart, Université du Littoral, 2001. Globalement, l'urbanisation des zones de force du PCF s'est faite parallèlement à l'augmentation de son influence électorale dans ces quartiers, comme dans l'ensemble de la ville.

<sup>27</sup> Jalla (D.), « Le quartier comme territoire et comme représentation : les « barrières » ouvrières de Turin au début du XX<sup>e</sup> siècle », *Le mouvement social*, 118, 1982, p. 79-97 ; Wolf (M.), « Choix de société ou élection de quartier ? Les élections législatives de 1973 à Lille », *Revue française de science politique*, vol. 25, 2, 1975, p. 259-290.

<sup>28</sup> Basé sur les recensements généraux de la population de 1990 et 1982.

## L'originalité du quartier du Fort-Nieulay<sup>29</sup>

Parmi les quartiers communistes, comme cela a été souligné précédemment, le Fort-Nieulay occupe une place à part ; il s'apparente à l'« écosystème communiste niçois »<sup>30</sup>, caractérisé à la fois par le niveau de l'implantation, voire de l'encadrement, communiste, et par son caractère plébéien. En effet, constamment situé au premier rang des zones de force communistes, il constitue une zone de faiblesse pour la droite parlementaire et les Verts (toujours classés dans le quartile inférieur), mais aussi le plus souvent pour le PS (18 fois sur 26 dans le quartile inférieur où il figure constamment jusqu'en 1988), contrairement aux autres zones de force communistes. C'est en revanche l'une des zones les plus favorables à l'extrême gauche. La résistance au déclin du PCF y est la plus élevée et rend l'implantation de forces concurrentes plus difficile que dans les autres quartiers de la ville. Dans ce quartier, plus que d'implantation électorale, c'est de communisme identitaire qu'il est question.

La situation géographique, le cadre urbanistique et l'histoire propre du quartier permettent d'éclairer cette singularité. Le quartier s'est développé à l'écart de la ville<sup>31</sup>. Repliés sur eux-mêmes et isolés, les habitants ont développé une sociabilité particulière, d'abord autour des jardins ouvriers, dont la majorité se situait dans l'entre-deux-guerres au Fort-Nieulay, puis dans les baraquements théoriquement provisoires qui leur ont succédé à la Libération. Le quartier a bâti son identité autour de cet habitat singulier qui a perduré jusqu'à la fin des années 1970, au point d'en acquérir le surnom de « cartonville ». On sait par ailleurs l'importance de la question du logement, et à travers elle des « mal-lotis », dans le développement du communisme<sup>32</sup>. Les tours HLM ont peu à peu succédé aux cités provisoires sans pour autant que les habitants soient moins « stigmatisés »<sup>33</sup>. L'encadrement social et culturel des habitants, mais aussi l'encadrement politique<sup>34</sup>, ont probablement joué un rôle dans leur fidélité électorale. Ainsi que l'écrit Frédéric Bon, « plus le niveau de voix communistes est élevé, plus le milieu social est homogène, plus l'implantation est ancienne, plus l'électeur communiste se trouve inséré dans un tissu social qui favorise la permanence de ses attitudes politiques »<sup>35</sup>. Plus largement, les analyses anthropologiques de l'implantation communiste ont mis en évidence l'originalité politique de certaines zones où la « greffe » du PCF a particulièrement réussi<sup>36</sup>.

En définitive, les comportements infracommunaux fonctionnent comme les comportements nationaux. Toutes les études nationales sur l'implantation du Parti communiste constatent en effet « l'extraordinaire stabilité, en dépit des diverses variations de niveau et de la

---

<sup>29</sup> Il est significatif que beaucoup des reportages consacrés au PCF à Calais focalisent leur intérêt sur ce quartier. Cf. par exemple Kaci (M.), « Dans ce quartier du Fort-Nieulay, à Calais, il existe encore un investissement militant exceptionnel. Ces communistes que l'on n'entend plus », *L'Humanité*, 12/12/2002, p. 14-15.

<sup>30</sup> Olivesi (D.), « Le ruban rouge de la vallée du paillon. « écosystème politique niçois » », *Communisme*, 45/46, 1996, p. 195-209.

<sup>31</sup> Duquenoy (D.), *op. cit.*

<sup>32</sup> Fourcaut (A.), *Bobigny : Banlieue rouge*, Presses de la FNSP/éditions ouvrières, 1986 ; Girault (J.), (dir.), *Sur l'implantation du PCF dans l'entre-deux-guerres*, Éditions sociales, 1977.

<sup>33</sup> La stigmatisation du quartier du Fort-Nieulay et des pratiques de ses habitants est assimilable à celle du quartier Sevrin à Amiens. Cf. Selim (M.), « Résidences stigmatisée et champ micro-politique », *Communisme*, 22-23, 1989, p. 106-121.

<sup>34</sup> Robert Allemand, secrétaire de la section dans les années 1950, adjoint communiste de 1971 à 1977, était l'un des principaux animateurs et défenseurs du quartier.

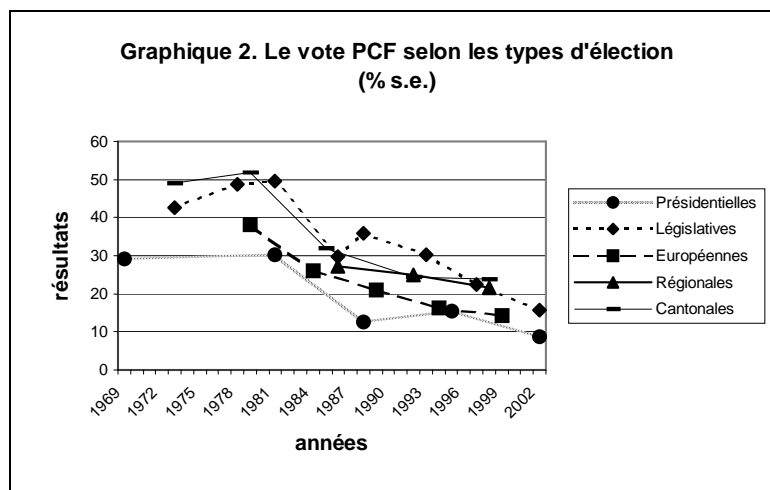
<sup>35</sup> Bon (F.), *Les élections en France. Histoire et sociologie*, Seuil, 1978, p.144.

<sup>36</sup> Cf. Hastings (M.), *Halluin la rouge. 1919-1939. Aspects d'un communisme identitaire*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1991 ; Fourcaut (A.), *op. cit.* ; Retière (J.-N.), *Identités ouvrières. Histoire sociale d'un fief ouvrier en Bretagne, 1909-1990*, L'Harmattan, 1993 ; Mischi (J.), *op. cit.* ; Brunet (J.-P.), *Saint Denis, la ville rouge : socialisme et communisme en banlieue ouvrière (1890-1939)*, Hachette, 1980.

brutale rétraction intervenue en 1981, *des structures du vote communiste*»<sup>37</sup> tout comme l' « extrême variabilité géographique des performances électorales »<sup>38</sup> qui caractérise le PCF.

### B/ Hautes et basses eaux du vote communiste

Bien que sa structure territoriale n'ait que très peu évolué, les résultats du PCF n'ont cessé, à Calais comme au niveau national, de changer de niveau entre 1971 et 2002 (graphique 2). A l'échelon local, il est ainsi passé de 51.9% des suffrages exprimés, son maximum, lors des cantonales de 1979, à 8.6%, son niveau plancher, lors du scrutin présidentiel du 21 avril 2002.



Après une embellie qui, suivant l'évolution nationale des scores, a profité de la conquête de la ville par le PCF en 1971, les années 1980 et 1990 sont marquées par un déclin continu de l'influence électorale du Parti communiste. 1981 marque apparemment l'apogée électorale du PCF à Calais, et non 1978 comme c'est généralement le cas dans les territoires de domination communiste<sup>39</sup>. Par rapport aux exprimés, le PCF améliore effectivement tant son résultat de 1969, dernière élection présidentielle où il était présent, que celui des législatives de 1978. En fait, il faut voir dans l'amélioration du score à la présidentielle un effet de la conquête de la ville. Le meilleur résultat aux législatives de 1981 s'explique quant à lui par une abstention plus forte qu'en 1978 ; par rapport aux inscrits, le candidat communiste réalise une meilleure performance en 1978 qu'en 1981 (39.7% contre 33.6%).

Par ailleurs, si ses structures géographiques ne sont pas affectées par la nature du scrutin, le PCF réalise systématiquement ses meilleurs scores aux élections locales, en particulier celles qui se déroulent au scrutin uninominal. La personnalisation des candidatures profite en effet au Parti communiste. C'est pourquoi sa chute est si brutale aux élections législatives de 1986, malgré la présence sur la liste de Jean-Jacques Barthe, député de Calais depuis 1973. Le rétablissement du scrutin uninominal, et ce faisant de la personnalisation de la représentation, se traduit selon la même logique par une remontée significative de son influence électorale aux législatives de 1988. A l'opposé, c'est aux élections présidentielles et européennes que ses résultats sont les moins bons. Comme souvent dans ces municipalités, « il existe un électorat marginal qui accepte de

<sup>37</sup> Ysmal (C.), *Les partis politiques sous la cinquième République*, Montchrestien, 1989, p. 231 (souligné par l'auteur) ; cf. aussi Bon (F.), *op. cit.*

<sup>38</sup> Lehingue (P.), « L'évolution du vote communiste dans le département de la Somme sous la cinquième République », *Communisme*, 3, 1983, p. 29.

<sup>39</sup> Matuszewicz (R.), *Domination politique et processus de déclin électorale du PCF. Les territoires de domination communiste du département du Nord. 1978-1995*, Thèse de doctorat en science politique, Université de Lille 2, 1997.

confier des mandats locaux aux communistes, mais qui se montre plus réservé quand il s'agit de mandat nationaux »<sup>40</sup>.

S'il n'est arrivé qu'une seule fois en tête de l'ensemble des forces politiques aux élections présidentielles (1981) et européennes (1979), le Parti communiste est longtemps resté dominant dans la ville aux élections locales<sup>41</sup>. Aux législatives, ce n'est qu'à partir de 1997 qu'il doit abandonner sa première place. Aux cantonales, il n'a été surpassé qu'une seule fois, en 1992 par l'union de la droite. Enfin, aux régionales, ce n'est qu'en 1998 qu'il cède sa première place à la liste RPR-UDF. Pour ces deux derniers types d'élections, il reste donc la première force de gauche.

Globalement, entre deux élections consécutives d'un même type, il n'y a pas de logiques territoriales d'évolution. Rare contre-exemple la meilleure résistance au déclin entre l'élection européenne de 1979 et celle de 1984 dans ses zones de force<sup>42</sup>. Si l'on considère cette fois, pour chaque type d'élections, les bornes chronologiques extrêmes à l'intérieur de la période d'étude, aucune régularité territoriale n'apparaît (tableau 5). Ainsi les quartiers où la baisse relative est supérieure à celle de la ville sont aussi bien des zones de force que des zones de faiblesse où des quartiers intermédiaires. Il en est de même pour les quartiers où la baisse relative est inférieure à celle de la ville. Néanmoins des comportements spécifiques se développent dans certains quartiers. Comme le montre le tableau 5, le quartier le plus favorable au PCF, celui du Fort-Nieulay, figure toujours dans les zones qui ont connu le plus faible déclin. Au contraire, dans les deux quartiers les plus hostiles au PCF, ceux de Calais-Nord, l'érosion compte souvent parmi les plus importantes.

**Tableau 5. Evolutions du vote communiste par quartiers depuis « l'apogée » électorale**

	<b>P 02 (indice 100 en 1981)</b>	<b>L 02 (indice 100 en 1981)</b>	<b>E 99 (indice 100 en 1979)</b>	<b>C 98 (indice 100 en 1979)</b>
Centre 7 <sup>e</sup>	32	26	38	43
Saint-Pierre	27	28	36	36
Pont-du-Leu 7 <sup>e</sup>	20	25	27	33
<b>Calais-Nord 7<sup>e</sup></b>	<b>26</b>	<b>23</b>	<b>23</b>	<b>25</b>
Petit-courgain	33	31	39	58
Nation	32	37	40	62
Mi-voix	25	31	37	51
Virval	21	31	35	49
Michelet	26	32	33	42
Nouvelle-France	27	36	39	51
Beau-Marais IUT	31	37	40	53
Beau-Marais ZAC	24	33	36	39
<b>Calais-Nord 6<sup>e</sup></b>	<b>34</b>	<b>21</b>	<b>28</b>	<b>22</b>
Centre 6 <sup>e</sup>	30	29	44	48
Fontinettes	27	24	43	40
Pont-du-Leu 6 <sup>e</sup>	27	32	37	41
Cailloux	31	30	51	45
<b>Fort-Nieulay</b>	<b>35</b>	<b>43</b>	<b>48</b>	<b>54</b>
Calais	28	32	38	46

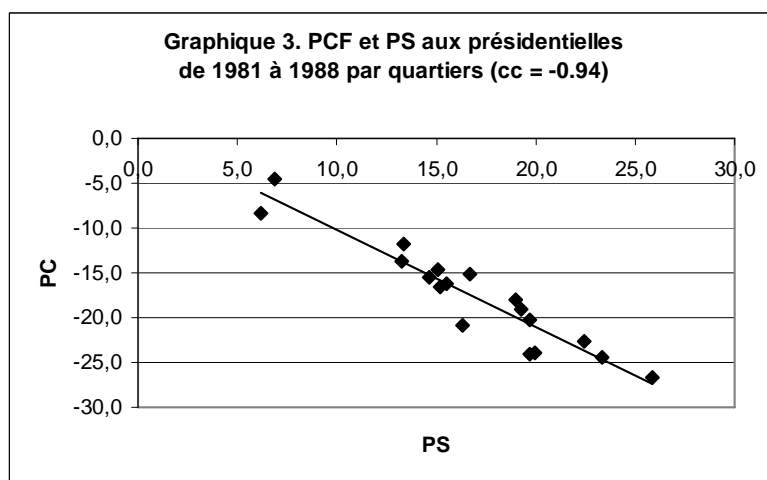
Dans le même temps, la concurrence électorale a sensiblement évolué. Des concurrents nouveaux sont apparus d'une part, certains d'entre eux ont considérablement accru leur influence d'autre part. Parmi les premiers, les Verts n'ont pas d'implantation infracommunale stable, mais réalisent plutôt leurs meilleurs scores là où le PCF est le plus faible (tableau 4). La chute du PCF semble s'être effectuée surtout au profit des seconds. Dans les années 1980, alors que le PCF baisse constamment aux élections nationales, le PS accroît son influence. Les coefficients de

<sup>40</sup> Bon (F.), *op. cit.*, p. 146.

<sup>41</sup> Sur les bureaux de vote de la ville, tous cantons ou circonscriptions cumulés.

<sup>42</sup> Corrélation de 0.68 entre le score de 1979 et l'indice de 1984 (base cent en 1979).

corrélations mettent en évidence un lien fort entre les deux évolutions : entre 1981 et 1988, aux élections présidentielles et législatives, les corrélations entre les évolutions de score du PCF et celles du PS, par quartiers, sont respectivement de  $-0.94$  et  $-0.83$  (graphique 3) : plus le PCF baisse, plus le PS monte.



Parallèlement, le Front national a pris son essor électoral. Au départ présent surtout dans les zones de force de la droite, il s'est peu à peu épanoui sur l'ensemble des quartiers de la ville en progressant essentiellement dans les quartiers populaires, sans pour autant reculer dans les quartiers plus aisés. Ainsi en 1988, lors de sa première percée à une présidentielle, il réalise ses meilleurs scores dans les quartiers de Calais-Nord, les moins bons dans les terres communistes des Cailloux et du Fort-Nieulay. Il est généralement fort dans les quartiers du centre, hostiles au PCF, et faible dans les quartiers les plus favorables au PCF. En revanche, entre 1988 et 1995, il se développe surtout dans les zones de force du PCF, qui – rappelons-le – correspondent aux quartiers populaires, alors même que son expansion reste limitée dans les quartiers du centre, plus aisés et favorables à la droite et que ses résultats sont en baisse dans les quartiers les plus hostiles au PCF. En 1995, ses zones de force correspondent donc en partie à celles du PCF.

**Tableau 6. Corrélations entre les implantations du PCF et du FN (par quartiers, % s.e.)**

Scrutins	P 88	P 95	P 02	L 86	L 93	L 97	L 02	E 84	E 89	E 94	E 99	C 85	C 92	C 98
CC	-0.76	0.49	0.11	-0.29	-0.50	0.08	0.30	-0.81	-0.57	0.07	0.29	-0.74	-0.44	-0.18

En résumé, dans les années 1990, le FN s'est progressivement développé dans les zones communistes, et son implantation, d'abord opposée à celle du PCF, s'est rapprochée de cette dernière, comme en attestent les coefficients de corrélation successifs (tableaux 6 et 7). Ce passage « de Passy à Barbès »<sup>45</sup>, autrement dit d'un vote concentré dans les quartiers bourgeois de droite à un vote de prolétaires des quartiers de gauche, se retrouve pour chaque type de scrutin.

**Tableau 7. Corrélations entre les évolutions du PCF et celles du FN/de l'extrême droite (par quartiers, % s.e.)**

Scrutins	L 93-97	L 97-02	E 84-89	E 89-94	E 94-99	R 86-92	R 92-98	C 85-92	C 92-98
CC	-0.62	-0.06	-0.16	-0.58	0.21	0.46	-0.19	-0.69	-0.08

<sup>45</sup> Mayer (N.), « Le vote FN de Passy à Barbès (1984-1988) », in Mayer (N.), Perrineau (P.), *Le Front national à découvert*, Presses de Sciences Po, 1996, p. 249-265.

A l'inverse, le développement de l'extrême gauche, lors des élections présidentielles notamment, s'est produit d'emblée dans les terres les plus favorables au Parti communiste, à l'exception de deux quartiers périurbains (Michelet et Virval). Aussi, les zones de force du PCF et de l'extrême gauche, déjà proches à l'origine, tendent-elles à se superposer de plus en plus, comme en attestent les coefficients de corrélation (tableau 9). Le tableau 8 rend compte de ce phénomène : aux européennes depuis 1989 par exemple, les quartiers favorables au PCF, sont aussi ceux qui figurent constamment dans le quartile supérieur pour les résultats de l'extrême gauche. Aux présidentielles, lorsque l'extrême gauche était faible, ses quartiers de prédilection étaient encore les quartiers les plus favorables au PCF. Entre 1988 et 1995, ces mêmes quartiers voient le score de l'extrême gauche augmenter plus que la moyenne, ainsi que le quartier du Fort-Nieulay qui était pourtant la seule zone de force communiste à n'être pas favorable à l'extrême gauche en 1988. Pour l'essentiel, l'extrême gauche, entre 1995 et 2002 accroît à nouveau ses scores au-delà de sa hausse moyenne dans les quartiers où elle concurrençait le plus le PCF en 1995. Par conséquent, en 2002, ses zones de force correspondent (Virval mis à part) à celles du PCF.

**Tableau 8. L'extrême gauche aux présidentielles et aux européennes depuis 1988 (% s.e.)**

	P88	Ecart 88-95	P95	Ecart 95-02	P02	E89	E94	E99
1 Centre 7 <sup>e</sup>	2,8	4,4	7,2	7,4	14,6	1,6	3,2	6,1
2 Saint-Pierre	3,1	4,1	7,2	6,9	14,2	2,2	4,1	6,2
3 Pont-du-Leu 7 <sup>e</sup>	3,0	3,2	6,2	9,3	15,5	1,7	2,6	8,4
4 Calais-Nord 7 <sup>e</sup>	2,3	2,8	5,2	4,5	9,7	1,2	2,3	4,7
5 Petit-courgain	3,7	3,5	7,2	8,8	16,0	2,0	4,8	6,8
6 Nation	3,4	4,0	7,5	9,7	17,2	2,3	4,9	7,4
7 Mi-voix	3,1	3,3	6,4	5,8	12,2	1,8	2,1	6,4
8 Virval	4,2	1,8	6,1	7,7	13,7	1,7	3,9	4,2
9 Michelet	5,3	3,2	8,5	7,5	16,0	3,0	4,2	7,6
10 Nouvelle-France	3,5	5,2	8,7	8,7	17,4	2,7	5,1	9,7
11 Beau-Marais IUT	4,6	4,4	9,0	9,0	17,9	3,1	6,5	9,0
12 Beau-Marais ZAC	4,2	3,9	8,0	8,8	16,8	3,3	5,1	7,8
13 Calais-Nord 6 <sup>e</sup>	1,7	3,3	5,0	2,1	7,1	1,2	2,9	4,2
14 Centre 6 <sup>e</sup>	3,3	3,1	6,4	5,8	12,2	1,9	2,6	6,3
15 Fontinettes	1,8	4,3	6,0	8,1	14,1	2,7	4,0	7,0
16 Pont-du-Leu 6 <sup>e</sup>	2,4	5,6	8,0	8,1	16,1	2,1	3,8	7,7
17 Cailloux	4,6	3,6	8,2	9,8	18,0	3,6	6,1	7,8
18 Fort-Nieulay	3,4	4,0	7,3	9,9	17,2	3,7	5,5	9,1
total	3,4	3,8	7,2	7,7	15,0	2,3	4,3	7,0

Aux élections législatives, en revanche, les évolutions et l'implantation de l'extrême gauche sont plus disparates et plus éloignées de celles du PCF, tout en restant corrélées positivement (tableau 9).

**Tableau 9. Corrélations entre les implantations du PCF et de l'extrême gauche (par quartiers, % s.e.)**

Scrutin	P 81	P 88	P 95	P 02	E 89	E 94	E 99	L 86	L 93	L 97
CC	0.64	0.64	0.74	0.79	0.88	0.74	0.75	0.55	0.52	0.51

## C/ L'impact des candidatures

Dans quelques quartiers se développent parfois des comportements qui dévient des structures et tendances générales. La plupart de ces comportements atypiques sont produits par les découpages électoraux qui répartissent les bureaux de la ville dans plusieurs circonscriptions ou cantons ; ils interviennent lors d'élections, législatives ou cantonales, où l'offre électorale diffère d'un quartier à l'autre. Autrement dit, la question posée aux électeurs varie alors d'un quartier à l'autre.

Dans ces élections locales ou localisées, le choix du candidat revêt une importance considérable. Autant il peut se révéler payant de présenter un notable, autant une candidature inadéquate peut se traduire par un résultat amoindri. La section calaisienne du PCF a connu ces deux situations, respectivement avec Jean-Jacques Barthe, maire de 1971 à 2000, qui n'a jamais été dépassé, dans les bureaux de vote calaisiens, par aucun concurrent, et avec Michel Sajot, pourtant membre influent de la section, premier adjoint de 1989 à 1995, président du groupe des élus communistes et républicains au sein du conseil municipal, un temps présenté comme le dauphin du premier. Tous deux sont des notables rouges au sens de Denis Lacorne<sup>44</sup> : ce sont deux figures locales du Parti communiste, connues des adhérents, et qui de surcroît appartiennent à la même catégorie socioprofessionnelle (enseignant). Mais, alors que la candidature de Jean-Jacques Barthe crée une plus-value électorale, celle de Michel Sajot a un impact négatif sur le vote de certains électeurs, donc sur les résultats de son parti.

On peut prendre la mesure de ces phénomènes en les analysant à l'aide de la technique des *odds ratios*. Cette méthode permet de comparer l'évolution des quartiers les uns par rapport aux autres indépendamment des niveaux de résultats, et par rapport à un référent fixe (les chances de voter PCF dans l'ensemble de la ville, de valeur 1). Chaque fois, le constat est le même : une candidature inadaptée fait baisser les chances de voter PCF.

Le découpage électoral de 1986 a réparti les bureaux de la ville sur deux circonscriptions, la sixième et la septième du Pas-de-Calais. Jean-Jacques Barthe reste candidat dans la septième, tandis que M. Sajot représente le PCF dans la sixième. Entre 1986 et 1988, toutes choses égales par ailleurs, les chances de voter PCF dans certains quartiers baissaient par rapport aux chances de voter PCF pour l'ensemble de la ville (tableau 10). Or, ces quartiers sont tous situés dans la sixième circonscription où était candidat Michel Sajot, à l'exception d'un d'entre eux où la baisse est insignifiante (Beau-Marais ZAC,  $O'88/86=0.99$ ). Simultanément, dans les quartiers de la septième circonscription, le candidat PCF est Jean-Jacques Barthe, et les chances de voter communiste augmentent de manière inverse.

Le même phénomène se reproduit en sens inverse en 1997, lorsque le PCF décide de remplacer Michel Sajot par Gisèle Cocquerelle, adjointe à la culture fortement identifiée au quartier du Fort-Nieulay, le principal « réservoir » de voix communistes de la sixième circonscription. Les chances de voter PCF par rapport à la ville s'accroissent alors dans l'ensemble des quartiers de la sixième circonscription. Dans le même temps, elles diminuent dans tous les quartiers de la septième, où Jean-Jacques Barthe est remplacé par Jacky Hénin, secrétaire de la section et futur maire, qui accuse encore, par rapport à son prédécesseur dans le fauteuil majoral, un gros déficit de notabilité et de notoriété, si bien que les chances de voter PCF y baissent d'autant plus. Seule exception, le quartier de la Mi-Voix où la hausse n'est en rien comparable à celles enregistrées dans la sixième.

---

<sup>44</sup> La notabilité est ici à entendre, non dans son sens général, mais dans celui que lui donne Denis Lacorne (notabilité sociologique, partisane et électorale, empreinte de sociabilité) : Lacorne (D.), *Les notables rouges. La construction municipale de l'union de la gauche*, Paris, Presses de la FNSP, 1980. Sur la notabilité communiste et ses « effets » électoraux, cf. aussi Cherrier (E.), « Structure et limites du notabilisme électoral. Exemple d'un fief communiste : la 19<sup>e</sup> circonscription du Nord », *Communisme*, 51/52, 1997, p. 95-122.

Tableau 10. Evolution des chances de voter PCF par quartier aux législatives<sup>45</sup>

	quartiers	O'88/86	O'97/93
1	Centre 7 <sup>e</sup>	1,26	0,87
2	Saint-Pierre	1,15	0,80
3	Pont-du-Leu 7 <sup>e</sup>	1,20	0,89
4	Calais-Nord 7 <sup>e</sup>	1,36	0,93
5	Petit-courgain	1,18	0,92
6	Nation	1,13	0,85
7	Mi-voix	1,17	1,05
8	Virval	1,30	0,92
9	Michelet	1,13	0,80
10	Nouvelle-France	1,14	0,85
11	Beau-Marais IUT	1,12	0,90
12	Beau-Marais ZAC	0,99	0,96
<b>13</b>	<b>Calais-Nord 6<sup>e</sup></b>	<b>0,80</b>	<b>1,33</b>
<b>14</b>	<b>Centre 6<sup>e</sup></b>	<b>0,68</b>	<b>1,46</b>
<b>15</b>	<b>Fontinettes</b>	<b>0,62</b>	<b>1,68</b>
<b>16</b>	<b>Pont-du-Leu 6<sup>e</sup></b>	<b>0,55</b>	<b>1,40</b>
<b>17</b>	<b>Cailloux</b>	<b>0,69</b>	<b>1,15</b>
<b>18</b>	<b>Fort-Nieulay</b>	<b>0,59</b>	<b>1,33</b>
	Calais	1	1

Le tableau se lit comme suit : en 1988, les habitants du Fort-Nieulay avaient 0.59 fois moins de chances de voter communiste qu'en 1986.

Au-delà de ces valeurs relatives entre elles, la baisse est aussi visible par la méthode des indices (tableau 11). Entre les législatives de 1986 et celles de 1988, le PCF accroît son score dans 13 des 18 quartiers, et recule dans les cinq autres, tous situés dans la sixième circonscription. De même, c'est dans les quartiers de la sixième circonscription que le recul est le moins important entre 1993 et 1997. Le changement de candidature a ainsi joué un rôle non négligeable dans l'évolution des scores du PCF.

Dans la septième circonscription, la progression des résultats communistes de 1986 à 1988 est surtout importante dans les quartiers les moins favorables au PCF. Cela tend à indiquer que « l'effet notable » joue finalement moins dans les zones déjà favorables au parti. C'est là où le PCF est le moins fort qu'il profite le plus de la présence d'un notable rouge. Par ailleurs, la baisse des scores dans la sixième circonscription suggère qu'une « candidature inadéquate », en raison du malus électoral qu'elle entraîne, rassemble moins qu'une liste « dépersonnalisée » présentée par son parti dans une terre favorable.

L'influence déflationniste d'une candidature inadéquate, quoique d'une ampleur moindre, est encore aux cantonales de 1992 quand M. Sajot devient candidat dans le canton Nord-ouest. De même, l'impact favorable sur le vote de l'abandon d'une candidature inadéquate est visible en 1998, quand une fois encore Gisèle Cocquerelle le remplace (tableau 12). Les indices montrent bien l'impact négatif de cette candidature, puisqu'ils sont moins élevés dans les quartiers du canton Nord-Ouest (quartiers 13 à 18).

<sup>45</sup> Les quartiers 13 à 18 sont situés sur la sixième circonscription.



Tableau 11. Evolutions du vote communiste entre les législatives 1986 et 1988, 1993 et 1997 (% s.e.)

	Quartiers	L86	L88	écart	indice (100 en 1986)	L93	L97	écart	Indice (100 en 1993)
4	Calais-Nord 7 <sup>e</sup>	11,3	18,6	7,2	164	13,5	8,8	-4,7	65
1	Centre 7 <sup>e</sup>	23,0	33,0	10,0	143	25,5	16,6	-9,0	65
8	Virval	32,1	44,7	12,5	139	30,6	21,3	-9,3	70
7	Mi-voix	25,9	34,9	9,0	135	27,8	21,1	-6,7	76
3	Pont-du-Leu 7 <sup>e</sup>	30,6	40,8	10,3	134	30,5	20,6	-9,9	68
2	Saint-Pierre	26,3	35,1	8,8	133	29,6	18,2	-11,4	62
5	Petit-courgain	29,3	39,0	9,7	133	32,9	23,1	-9,7	70
6	Nation	28,8	37,5	8,6	130	35,1	23,3	-11,7	67
10	Nouvelle-France	34,2	43,8	9,6	128	39,9	27,2	-12,7	68
9	Michelet	36,5	45,8	9,4	126	40,7	26,8	-13,8	66
11	Beau-Marais IUT	40,6	50,0	9,4	123	42,1	30,4	-11,7	72
12	Beau-Marais ZAC	33,9	39,9	6,0	118	32,6	23,5	-9,0	72
13	<b>Calais-Nord 6<sup>e</sup></b>	<b>7,7</b>	<b>8,0</b>	<b>0,3</b>	<b>104</b>	<b>7,3</b>	<b>6,5</b>	<b>-0,8</b>	<b>89</b>
17	<b>Cailloux</b>	<b>39,9</b>	<b>37,6</b>	<b>-2,3</b>	<b>94</b>	<b>35,1</b>	<b>29,3</b>	<b>-5,9</b>	<b>83</b>
14	<b>Centre 6<sup>e</sup></b>	<b>26,3</b>	<b>24,2</b>	<b>-2,1</b>	<b>92</b>	<b>20,6</b>	<b>20,1</b>	<b>-0,5</b>	<b>98</b>
18	<b>Fort-Nieulay</b>	<b>50,8</b>	<b>44,2</b>	<b>-6,5</b>	<b>87</b>	<b>41,0</b>	<b>38,0</b>	<b>-2,9</b>	<b>93</b>
15	<b>Fontinettes</b>	<b>25,2</b>	<b>21,6</b>	<b>-3,6</b>	<b>86</b>	<b>17,9</b>	<b>19,6</b>	<b>1,7</b>	<b>110</b>
16	<b>Pont-du-Leu 6<sup>e</sup></b>	<b>27,9</b>	<b>21,8</b>	<b>-6,1</b>	<b>78</b>	<b>19,1</b>	<b>17,9</b>	<b>-1,1</b>	<b>94</b>
	Calais	29,8	35,8	5,9	120	30,2	22,3	-7,9	74

Tableau 12. Evolutions du vote communiste entre les cantonales 1985 et 1992, 1992 et 1998 (% s.e.)

	quartiers	C 85	C 92	Ecart	Indice (100 en 1985)	O'98/92
1	Centre 7 <sup>e</sup>	22.1	16.6	-5.5	75	1,04
2	Saint-Pierre	26.1	22.5	-3.6	86	0,61
3	Pont-du-Leu 7 <sup>e</sup>	28.5	22.5	-6.0	79	0,74
4	Calais-Nord 7 <sup>e</sup>	11.8	9.0	-2.8	77	0,91
5	Petit-courgain	31.1	28.2	-2.9	91	1,07
6	Nation	30.5	29.5	-1.0	97	1,11
7	Mi-voix	30.9	25.3	-5.6	82	0,98
8	Virval	30.3	21.9	-8.4	72	1,48
9	Michelet	34.4	31.3	-3.0	91	0,77
10	Nouvelle-France	32.6	32.7	0.2	101	0,86
11	Beau-Marais IUT	39.8	30.0	-9.8	75	1,21
12	Beau-Marais ZAC	32.1	24.3	-7.8	76	1,02
13	<b>Calais-Nord 6<sup>e</sup></b>	<b>11.2</b>	<b>5.4</b>	<b>-5.8</b>	<b>49</b>	<b>1,00</b>
14	<b>Centre 6<sup>e</sup></b>	<b>33.8</b>	<b>18.9</b>	<b>-14.9</b>	<b>56</b>	<b>1,37</b>
15	<b>Fontinettes</b>	<b>33.7</b>	<b>19.6</b>	<b>-14.1</b>	<b>58</b>	<b>1,05</b>
16	<b>Pont-du-Leu 6<sup>e</sup></b>	<b>29.9</b>	<b>17.8</b>	<b>-12.1</b>	<b>60</b>	<b>1,38</b>
17	<b>Cailloux</b>	<b>48.1</b>	<b>30.8</b>	<b>-17.3</b>	<b>64</b>	<b>0,95</b>
18	<b>Fort-Nieulay</b>	<b>60.8</b>	<b>35.8</b>	<b>-25.0</b>	<b>59</b>	<b>1,32</b>

La candidature d'un notable produit un effet inverse. Ainsi Jean-Jacques Barthe a-t-il toujours rassemblé des suffrages bien au-delà des scores nationaux de son parti. Cet effet est particulièrement visible entre les cantonales de 1973, où il était candidat dans le canton centre, et celles de 1979 où il se présente dans le canton Nord-Ouest, auquel, habitant le quartier des

Cailloux<sup>46</sup>, il est fortement identifié. Ce changement de canton se traduit par la forte augmentation des chances de voter PCF dans les quartiers du canton Nord-Ouest qu'il rejoint (quartiers 13 à 18 et 4) et la chute simultanée de ces mêmes chances dans le canton centre qu'il quitte (quartiers 1 à 3 et 9). Le bonus lié à la candidature du notable se déplace ainsi avec lui. De même, les indices montrent qu'entre les cantonales de 1979 et celles de 1985, c'est dans le canton Nord-Ouest où se présente Jean-Jacques Barthe que la baisse est la plus faible.

L'effet de la notabilité se perçoit encore dans les résultats comparés des régionales et des législatives de 1986. Lors de ces deux élections, qui se sont déroulées le même jour, le PCF obtenait partout dans le département de meilleurs scores aux régionales, en raison de la présence sur cette liste de la plupart des notables<sup>47</sup>. Or à Calais, la liste des législatives, sur laquelle se présentait Jean-Jacques Barthe, réalise un meilleur résultat que celle des régionales.

Tableau 13. Evolutions des chances de voter PCF de 1973 à 1979

	quartiers	O'79/73
1	Centre 7 <sup>e</sup>	0,72
2	Saint-Pierre	0,72
3	Pont-du-Leu 7 <sup>e</sup>	0,61
4	<b>Calais-Nord 6<sup>e</sup></b>	<b>1,50</b>
5	Petit-courgain	0,74
6	Nation	0,80
7	Mi-voix	0,67
8	Virval	0,63
9	Michelet	0,58
10	Nouvelle-France	0,85
12	Beau-Marais ZAC	1,03
13	<b>Calais-Nord 6<sup>e</sup></b>	<b>1,03</b>
14	<b>Centre 6<sup>e</sup></b>	<b>1,61</b>
15	<b>Fontinettes</b>	<b>1,35</b>
16	<b>Pont-du-Leu 6<sup>e</sup></b>	<b>1,55</b>
17	<b>Cailloux</b>	<b>1,82</b>
18	<b>Fort-Nieulay</b>	<b>1,53</b>

Le phénomène du notabilisme est donc bien visible à Calais ; il repose sur la capacité des notables à conquérir un électorat, qui ne vote pas communiste aux élections nationales, mais qui leur permet de dépasser aux élections locales ou localisées l'audience traditionnelle de leur parti. En revanche, certains candidats, qui présentent toutes les caractéristiques du notable rouge, produisent l'effet inverse. Dès lors, d'une élection à l'autre, la stabilité de l'implantation du PCF peut être affectée. De même, c'est lorsque le PCF présente une candidature inadéquate que le quartier du Fort-Nieulay cède sa première place dans la hiérarchie des zones communistes.

En définitive, quel qu'est pu être le niveau électoral du Parti communiste durant ces trente années, la géographie de son implantation presque pas évolué. Tout se passe comme si le PCF ne cessait de réduire, conservant la même morphologie territoriale, mais à une échelle inférieure.

<sup>46</sup> Le Fort-Nieulay et les Cailloux sont en effet souvent associés dans l'imagerie calaisienne.

<sup>47</sup> Olivier (L.), « Manifestations électorales du notabilisme rouge. L'exemple du département du Pas-de-Calais », *Les cahiers du CRAPS*, 2, février 1987, p. 64-74.

## II. La séquence électorale de 2002 : dans la logique des élections précédentes

En 2002, le vote communiste a atteint un niveau exceptionnellement bas. Sous cet angle, il y a rupture de niveau électoral. Néanmoins, le terme « séisme » n'est pas approprié : les structures du vote restent stables, et les quelques évolutions correspondent à la poursuite de mouvements engagés depuis plusieurs années, avec le réaligement électoral de 1981-1984<sup>48</sup>. En ce sens, il n'y a pas rupture sous l'angle des structures.

### A/ L'élection présidentielle : un modèle toujours plus réduit

Le 21 avril 2002, Robert Hue réalise le plus faible score d'un candidat communiste à une élection présidentielle. Désormais et pour la première fois, on ne parle plus seulement de « l'échec »<sup>49</sup>, du « déclin accentué »<sup>50</sup>, de « l'érosion spectaculaire »<sup>51</sup> ni même de « l'agonie »<sup>52</sup> du PCF, mais de son « extinction »<sup>53</sup>. Il semble qu'en n'atteignant pas les 5% s.e., le Parti communiste ait franchi un cap potentiellement fatal. A Calais, avec 8.6% s.e., le PCF tombe pour la première fois depuis l'entre-deux-guerres en dessous de la barre symbolique des 10%. Une première lecture des résultats donne à voir une forte progression de l'abstention et des partis extrêmes, en particulier de l'extrême gauche, ainsi qu'une légère amélioration du score des Verts. A l'inverse, les partis de gouvernement chutent tous dans des proportions importantes, en particulier le PCF qui perd plus de la moitié de ses voix.

Tableau 14. Résultats des présidentielles de 1995 et 2002

Tendance politique	Voix 1995	1995 (% s.e.)	Voix 2002	2002 (% s.e.)	Ecart voix	Ecart %
Abstention	12869	25.9	17654	36.1	4785	10.2
Extrême gauche	2568	7.2	4465	14.9	1897	7.7
PCF	5509	15.5	2573	8.6	-2936	-6.9
PS	8269	23.3	4592	15.4	-3677	-7.9
Verts	924	2.6	1161	3.9	237	1.3
Droite parlementaire	13209	37.2	7401	24.8	-5808	-12.4
Extrême droite	4941	13.9	6246	20.9	1307	7

De 1995 à 2002<sup>54</sup>, la structuration spatiale du vote communiste n'est pas affectée par sa baisse électorale (par bureaux,  $cc = 0.91$ ). Les zones de force du PCF restent identiques : le Fort-Nieulay, les Cailloux et le Beau-Marais IUT sont toujours les quartiers les plus favorables, et les deux quartiers de Calais-Nord les plus défavorables. La corrélation au niveau des bureaux

<sup>48</sup> Martin (P.), *Comprendre les évolutions électorales. La théorie des réaligements revisitée*, Presses de Sciences Po, 2000.

<sup>49</sup> Baudouin (J.), « L'échec communiste de juin 1981 : recul électoral ou crise hégémonique ? », *Pouvoirs*, 20, 1981 ; Platone (F.), Ranger (J.), « L'échec du Parti communiste français aux élections du printemps 1981 », *Revue française de science politique*, vol. 31, 5-6, 1981, p. 1015-1037.

<sup>50</sup> Courtois (S.), « Le déclin accentué du Parti communiste français », in Habert (P.), Perrineau (P.), Ysmal (C.), (dir.), *Le vote sanction. Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, Presses de Sciences Po et département d'études politiques du Figaro, 1993.

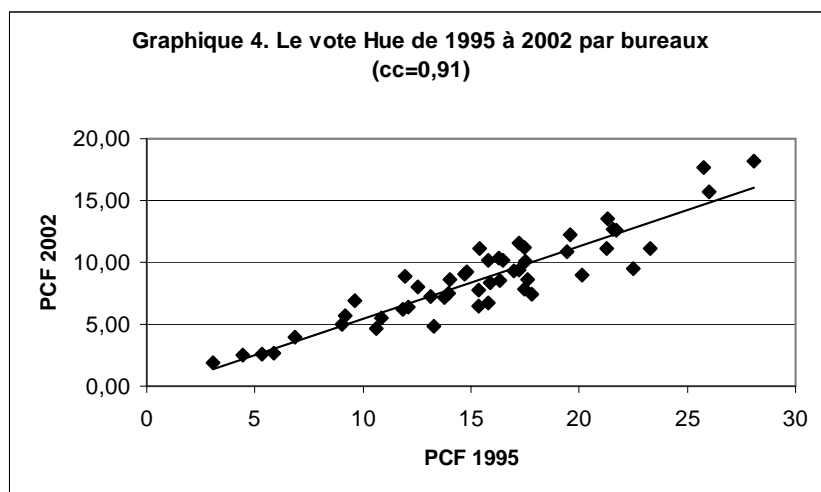
<sup>51</sup> Courtois (S.), « Le PCF : l'érosion spectaculaire », *Autrement*, 122, mai 1991, p. 65-72.

<sup>52</sup> Courtois (S.), « L'agonie du communisme français », in Le FIGARO/études politiques, *L'élection présidentielle de 1988*.

<sup>53</sup> Andolfatto (D.), Greffet (F.), « L'extinction du Parti communiste ? », article cité.

<sup>54</sup> Les bureaux n'ont pas été redécoupés entre 1995 et 2002. Ici, lorsque la comparaison reste limitée aux présidentielles de 1995, il est donc possible de descendre à un niveau plus fin que celui du quartier. Dans les autres cas, le quartier reste l'échelon de référence. La différence entre les deux est toutefois relativement peu importante ; pour un coefficient de corrélation, elle excède rarement une décimale.

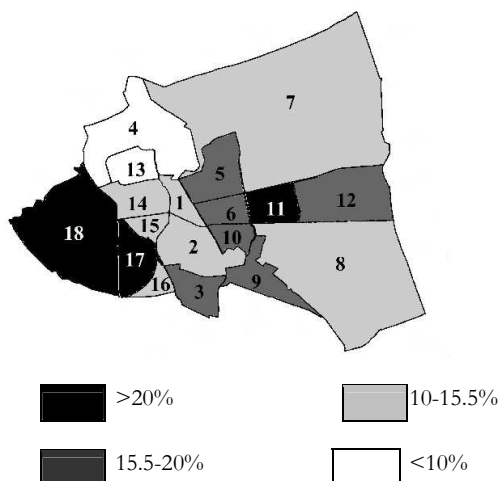
corrobore celles mesurées à des échelles plus importantes<sup>55</sup>. Electoralement, le PCF se replie donc sur ses zones de force, les seules où il franchit encore la barre symbolique des 10%. Il retrouve de ce fait l'implantation en archipel qui le caractérisait au début de son histoire électorale. Enfin, il ne reste un parti relativement important que dans des quartiers sociologiquement typés, caractérisés par un fort taux de chômage et une forte présence d'ouvriers notamment.



Le PCF conserve ainsi sa structure contrastée (Ecart-type de 3.2 pour une moyenne de 8.6, soit un coefficient de variation de 0.4). Trente années de gestion de la commune par les communistes n'ont donc pas remis en cause les structures du vote. L'attention particulière apportée par l'équipe municipale à certains quartiers défavorables au Parti communiste n'a pas suffi à infléchir en sa faveur les attitudes électorales de leurs habitants.

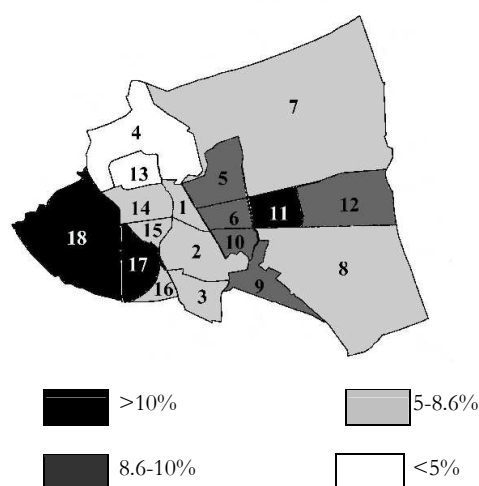
**Carte 2. Le vote communiste à la présidentielle de 1995**

(% s.e.)  
(Calais = 15.5%)



**Carte 3. Le vote communiste à la présidentielle de 2002**

(% s.e.)  
(Calais = 8.6%)



<sup>55</sup> Dolez (B.), Laurent (A.), « Marches et marges de la gauche », article cité. Au niveau national, la corrélation par départements est de 0.96.

Si la ségrégation spatiale des comportements électoraux envers le PCF et la droite parlementaire perdure, malgré le déclin électoral du PCF (cc=-0.87 par quartiers, -0.81 par bureaux), elle tend à reculer ; l'implantation communiste n'est plus le symétrique quasi parfait de l'implantation de la droite parlementaire, lors même que celle-ci reste très stable dans son implantation (corrélation de 0.95 par bureaux entre 1995 et 2002). Toutefois, ce qui pourrait constituer un changement n'est en fait que la poursuite d'une évolution particulièrement visible dans les années 1990, qu'on constate pour chaque type de scrutin (tableau 15).

**Tableau 15. Corrélations entre le PCF et de la droite parlementaire (par quartiers, % s.e.)**

P69	P81	P88	P95	P02		L73	L78	L81	L86	L88	L93	L97	L02	
-0.99	-0.96	-0.94	-0.96	-0.87		-0.99	-0.97	-0.96	-0.96	-0.83	-0.91	-0.93	-0.86	
E79	E84	E89	E94	E99		R86	R92	R98		C73	C79	C85	C92	C98
-0.97	-0.94	-0.94	-0.91	-0.89		-0.97	-0.92	-0.93		-0.97	-0.97	-0.80	-0.88	-0.76

Le PCF s'est ainsi affaïssé dans ses structures traditionnelles, tel un modèle réduit. Le déclin n'est pourtant pas de la même ampleur dans chaque quartier. Si logiquement, le PCF perd plus, en valeur absolue, dans ses zones de force de 1995, la baisse en proportion, mesurée par l'indice 100 en 1995, indique qu'il chute indifféremment dans ses zones de force et dans ses zones de faiblesse. Plus précisément, sa résistance est la plus grande dans les deux quartiers qui lui sont les plus favorables, mais viennent immédiatement ensuite un quartier intermédiaire et trois des cinq quartiers qui lui sont les plus défavorables. Il y a malgré tout une corrélation positive entre ses zones de force et la moindre baisse (cc=0.43).

**Tableau 16. Le vote PCF par quartiers de 1995 à 2002 (% s.e.)<sup>56</sup>**

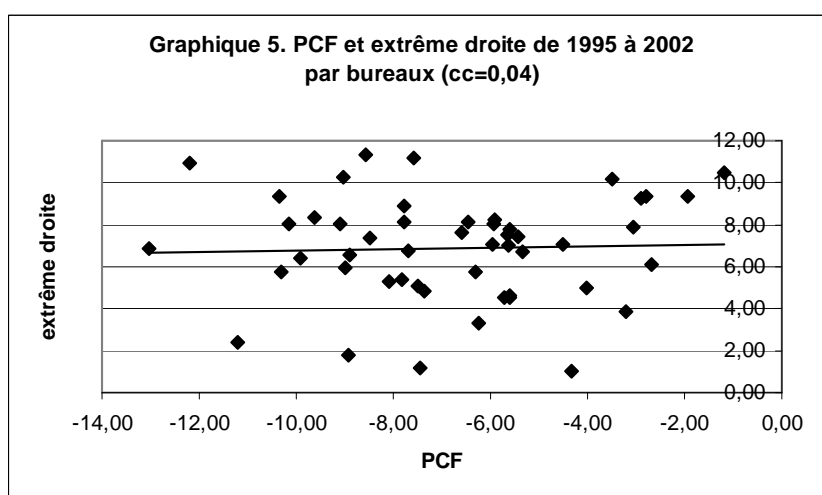
	Quartiers	P95	P02	Ecart	Indice (100 en 1995)
18	Fort-Nieulay	26,5	17,2	<b>-9,4</b>	<b>64,7</b>
11	Beau-Marais IUT	20,8	12,9	<b>-7,9</b>	<b>62,0</b>
5	Petit-courgain	15,6	9,4	-6,2	<b>60,2</b>
4	Calais-Nord 7 <sup>e</sup>	5,6	3,1	-2,4	<b>56,5</b>
2	Saint-Pierre	12,3	6,9	-5,4	<b>56,2</b>
1	Centre 7 <sup>e</sup>	12,6	7,0	-5,6	<b>55,7</b>
	<b>Calais</b>	<b>15,5</b>	<b>8,6</b>	<b>-6,9</b>	<b>55,5</b>
6	Nation	17,5	9,6	<b>-7,9</b>	54,9
7	Mi-voix	13,1	7,2	-5,9	54,9
17	Cailloux	21,5	11,8	<b>-9,7</b>	54,8
15	Fontinettes	12,6	6,8	-5,9	53,6
14	Centre 6 <sup>e</sup>	14,3	7,7	-6,7	53,3
12	Beau-Marais ZAC	16,9	9,0	<b>-7,9</b>	53,1
16	Pont-du-Leu 6 <sup>e</sup>	13,8	7,2	-6,6	52,1
8	Virval	15,3	7,8	<b>-7,6</b>	50,7
9	Michelet	19,7	9,9	<b>-9,8</b>	50,3
10	Nouvelle-France	19,0	9,5	<b>-9,6</b>	49,8
13	Calais-Nord 6 <sup>e</sup>	5,6	2,6	-3,0	46,4
3	Pont-du-Leu 7 <sup>e</sup>	15,8	6,7	<b>-9,0</b>	42,7

<sup>56</sup> L'analyse par bureaux reproduit ce résultat, les plus forts indices en 2002 (supérieurs à 70) étant tous le fait de bureaux moins favorables au PCF que la moyenne en 1995.

Par ailleurs le quartier du Fort-Nieulay confirme sa singularité : seul le FN y devance le PCF (18.8% s.e. contre 17.2), et Robert Hue n'arrive encore en tête que dans un des trois bureaux du quartier. La perte de cette première place ne constitue là encore qu'un changement de niveau inscrit dans une évolution de long terme. En effet, ainsi qu'établi plus haut, le vote FN dans ce quartier a, sur la dernière décennie, progressivement rejoint son niveau moyen à Calais, comme dans l'ensemble des zones où ses résultats étaient relativement peu élevés à l'origine de son développement électoral.

Enfin, force est de constater la faible influence de la campagne électorale du PCF sur l'électorat qu'il visait. Le Parti communiste avait mené une forte campagne, locale d'abord, mais aussi nationale, autour de Calais. La direction nationale misait semble-t-il beaucoup sur cette ville, la plus grande du Pas-de-Calais, en désaccord avec sa fédération « orthodoxe » sur l'attitude à adopter face à la mutation. Ainsi Robert Hue est-il souvent venu dans la ville, pour manifester (fermeture de l'usine LU), pour appuyer la section dans ses négociations (municipales 2001) ou pour sa campagne de 2002. Une de ses affiches et certains de ses tracts faisaient d'ailleurs figurer des employé(e)s de LU Calais. Or malgré les 110 000 tracts<sup>57</sup> distribués, malgré les très nombreux porte-à-porte (6200), malgré une campagne ciblée en direction des quartiers populaires<sup>58</sup>, des entreprises (deux fois 4000 employés touchés) et des adhérents, la mobilisation des électeurs communistes de 1995 n'a été à la hauteur ni des attentes, ni des efforts déployés. L'absence de corrélation significative entre l'évolution du vote communiste et les caractéristiques socio-économiques et politiques des quartiers tend à indiquer que le repli du PCF est essentiellement dû à des causes extralocales, sur lesquelles les organisations déconcentrées du parti n'ont pas prise. La nature même de l'élection présidentielle, où priment les logiques nationales, favorise la délocalisation des motivations du vote. Trouver des causes locales à la chute du PCF aux présidentielles, voire à son déclin en général semble partiellement vain, tant ce dernier est valable partout ou presque, à la fois pour le PCF, pour ses organisations ancillaires et pour sa presse dont les ventes déclinent fortement<sup>59</sup>. Si les configurations locales peuvent ou atténuer ou renforcer le phénomène, permettre de comprendre ces inflexions à la tendance générale, et l'éclairer, elles ne peuvent pas *expliquer* l'évolution générale.

Il est en revanche possible de dire à qui profite cette baisse. De prime abord, l'observation des coefficients de corrélation indique qu'en aucune manière, on ne peut imputer la baisse du PCF à la hausse de l'extrême droite et vice versa, comme en rend compte le graphique 5.



<sup>57</sup> Données : Bilan gestion activités section 2002.

<sup>58</sup> La section avait en effet opté pour une stratégie défensive de l'acquis, en décidant de se concentrer sur ses zones de force.

<sup>59</sup> Andolfatto (D.), « Le parti de Robert Hue. Chronique du PCF 1994-2002 », *Communisme*, 67/68, 2001, p. 207-264.

Certes, l'extrême droite réalise quelques-uns de ses meilleurs résultats dans certaines zones de force du PCF. Toutefois, cela ne signifie pas que l'extrême droite a progressé dans ces quartiers, qui comptaient déjà parmi ses zones de force en 1995. D'abord, l'implantation territoriale du PCF et celle de l'extrême droite n'ont que peu de rapport ( $cc=0.14$ ), et leur évolution comparée indique une absence quasi totale de lien ( $cc=0.04$ ). Ensuite, entre 1995 et 2002, l'extrême droite a surtout progressé là où elle était faible. En fait, la progression d'ensemble du FN à Calais traduit une homogénéisation de ses scores sur la ville, ainsi que l'indique la corrélation entre ses résultats de 1995 et les indices de progression ( $-0.67$ ).

**Tableau 17. Matrice des corrélations à la présidentielle 2002 (calcul par bureaux, % s.e.)**

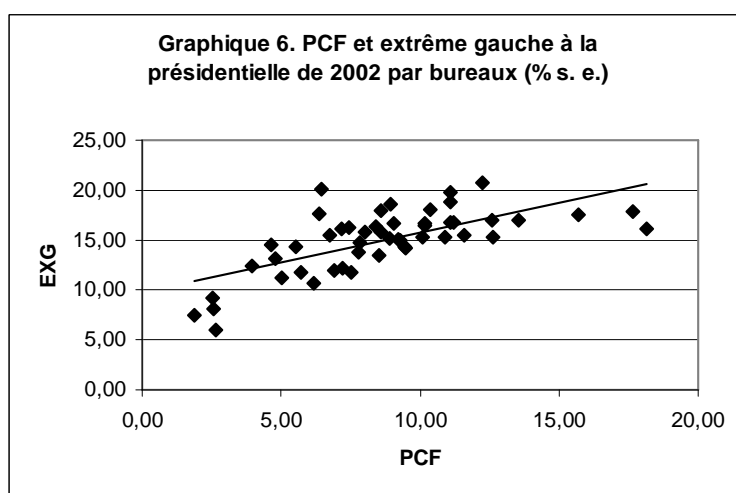
	Abst	Exg	PCF	PS	Verts	DP	FN	Exd
Abstention	1,00	0,35	<b>0,51</b>	0,64	-0,53	-0,58	0,19	0,19
Exg		1,00	<b>0,68</b>	0,40	-0,45	-0,81	0,07	0,12
PCF			1,00	<b>0,36</b>	<b>-0,53</b>	<b>-0,81</b>	<b>0,12</b>	<b>0,14</b>
PS				1,00	-0,41	-0,65	0,09	0,10
Verts					1,00	0,57	-0,34	-0,36
DP						1,00	-0,35	-0,39
FN							1,00	0,96

En revanche, le PCF semble souffrir de la concurrence de l'extrême gauche. Tout d'abord, celle-ci gagne 1897 voix, soit plus qu'aucune autre force politique, essentiellement dans les quartiers favorables au PCF, quand celui-ci en perd 2936. Ensuite, leurs zones de force respectives se recoupent bien souvent ( $cc=0.68$ ). Les trois bureaux de ce dernier quartier conservent leur particularité : ce sont les seuls qui accordent autant de suffrages au PCF qu'aux trois candidats d'extrême gauche réunis, tandis que les autres placent l'extrême gauche en tête (sur les 47 autres bureaux  $cc = 0.74$ ). Enfin, la corrélation par bureaux entre la baisse du PCF et la croissance de l'extrême gauche, la plus marquée de toutes ( $cc=-0.53$ ), indique un lien partiel entre les deux évolutions.

**Tableau 18. Matrice des corrélations entre les évolutions des différentes forces de 1995 à 2002 (calcul par bureaux, % s.e.)**

	exg	PCF	PS	V	DP	FN	exd
Abstention	0,39	<b>-0,36</b>	0,22	-0,31	0,15	-0,27	-0,22
exg		<b>-0,53</b>	0,00	-0,37	0,14	-0,27	-0,24
PCF			<b>-0,04</b>	<b>0,26</b>	<b>-0,48</b>	<b>0,12</b>	<b>0,04</b>
PS				-0,01	-0,38	-0,47	-0,47
Verts					-0,14	-0,13	-0,15
DP						-0,26	-0,22

Mais il ne s'agit pas non plus d'un phénomène nouveau. Déjà en 1995, leurs zones de force étaient globalement identiques. En fait, depuis sa première percée électorale, ainsi qu'établi plus haut, l'extrême gauche a surtout progressé dans les quartiers favorables au PCF.



Par ailleurs, une petite part de la chute du PCF est imputable au développement de l'abstention. Une lecture globale des résultats attire l'attention sur le niveau et la hausse de l'abstention : elle progresse de plus de 4500 électeurs inscrits non votants, et sa répartition géographique est corrélée positivement avec les zones les plus favorables au PCF ( $cc=0.51$ ). Les évolutions comparées de l'abstention et du vote communiste sont, elles aussi, corrélées négativement ( $cc=-0.36$ ), bien que faiblement.

Le secrétaire de la section calaisienne du PCF estime pour sa part qu'environ 40% des adhérents et sympathisants communistes se sont abstenus. C'est dans cette perspective que la section a préparé les élections législatives.

### *B/ Les élections législatives : un « rebond » géographiquement contrasté*

A la présidentielle ont succédé les législatives. Au niveau national, ces dernières élections furent l'occasion pour le PCF de retrouver, avec 4.8% s.e. un peu de l'influence perdue à la présidentielle, essentiellement dans ses zones de force, et de maintenir un groupe parlementaire, non pas à la faveur d'accords électoraux, mais sur la base de ses seules forces<sup>60</sup>. On a ainsi parlé, au plus fort de cette incertitude, financière notamment, sur l'avenir du parti, de « rebond », bien que le PCF ait, comme à la présidentielle, chuté de plus de 50% par rapport au scrutin précédent de même nature. En proportion, la baisse est toutefois un peu moins forte aux législatives (indice 40 à la présidentielle, 48 aux législatives pour une base 100 respectivement en 1995 et 1997). Les notables rouges ont permis au PCF limiter les dégâts et de se maintenir.

**Tableau 19. Résultats des législatives de 1997 et 2000**

Tendance politique	Voix 1997	1997 (% s.e.)	Voix 2002	2002 (% s.e.)	Ecart voix	Ecart %	Ecart voix avec la P 02	Ecart % avec la P 02
Abstention	17480	38.0	23408	47.7	5928	9.7	5754	11.6
Extrême gauche	1094	3.8	1038	4.2	-56	0.4	-3427	-9.7
PCF	6367	22.6	3879	15.6	2488	-6.7	1306	7
PS	7896	27.7	5934	23.9	-1962	-3.8	1342	8.5
Verts	2192	7.7	516	2.1	-1678	-5.6	-645	-1.8
Droite parlementaire	7107	24.9	7978	32.1	877	7.2	577	7.3
Extrême droite	3457	12.1	3753	15.1	296	3	-2493	-3.7

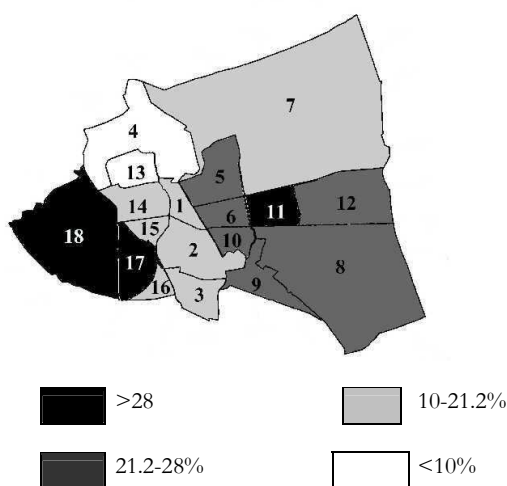
<sup>60</sup> Dolez (B.), « Les mystères de la chambre bleue : des voix aux sièges lors des élections législatives de juin 2002 », *Revue française de science politique*, vol. 52, 5-6, 2002, p. 577-591.



A Calais, la section adopte une stratégie notabiliaire, en présentant ses deux seuls élus au scrutin uninominal, les conseillers généraux Gisèle Cocquerelle et Marcel Levaillant. Dans les bureaux de la ville, les deux candidats rassemblent encore 15.6% s.e. contre 22.3% cinq ans plus tôt (indice 70 contre 55 à la présidentielle). Le PCF arrive même en tête dans 8 des 50 bureaux de la ville, situés pour l'essentiel dans les deux quartiers qui lui sont le plus favorables (Fort-Nieulay et Beau-Marais IUT). Parallèlement, l'extrême gauche subit fortement la rebipolarisation, et perd plus de 3000 voix par rapport à la présidentielle, soit dix points. L'extrême droite quant à elle recule de 3.7 points et 2493 voix par rapport à la présidentielle, mais progresse de trois points et 300 voix par rapport aux précédentes législatives. Par rapport à la présidentielle, le PCF apparaît comme le principal bénéficiaire avec le PS de la localisation du vote, même si tous deux font moins bien qu'en 1997. Dans ce territoire de domination communiste aussi, les notables semblent avoir rempli leur rôle de « parachute » en atténuant partiellement la chute, ce que l'analyse territoriale confirme.

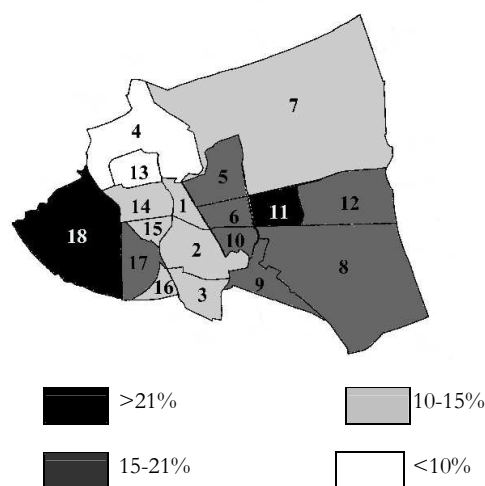
Carte 4. Le vote communiste aux législatives de 1997

(% s.e.)  
(Calais = 22.3%)



Carte 5. Le vote communiste aux législatives de 2002

(% s.e.)  
(Calais = 15.6%)



Cette fois encore, en dépit des évolutions de score, les structures territoriales du PCF demeurent stables : ses zones de force et de faiblesse restent les mêmes qu'en 1997 (par bureaux,  $cc=0.95$ ) et qu'à la présidentielle de 2002 ( $cc=0.94$ ), et son implantation demeure très contrastée (écart-type de 7.1, coefficient de variation de 0.4). La ségrégation territoriale des comportements politiques n'est pas non plus affectée par le déclin du Parti communiste ; son implantation est encore fortement opposée à celle de la droite parlementaire (-0.86, malgré une baisse de la corrélation, suivant en cela le mouvement observé pour les présidentielles), corrélée négativement avec celle des Verts (-0.54), et positivement avec celle de l'extrême gauche (0.51).

**Tableau 20. Matrice des corrélations aux législatives de 2002 ( calcul par bureaux, % s.e.)**

	Abst	Exg	PCF	PS	Verts	DP	FN
Abstention	1	<b>0,62</b>	<b>0,59</b>	-0,05	-0,47	<b>-0,64</b>	0,49
Exg		1	0,46	-0,22	-0,23	-0,48	0,3
PCF			1	0,04	-0,54	<b>-0,86</b>	0,26
PS				1	-0,26	-0,4	-0,09
Verts					1	<b>0,62</b>	-0,43
DP						1	-0,45
FN							1

Les évolutions des résultats du PCF entre les législatives de 2002 et celles de 1997 d'un côté, et la présidentielle de 2002 de l'autre côté, ont répondu aux deux mêmes logiques territoriales. Entre les législatives de 1997 et celles de 2002, la mesure par les indices (tableau 21) indique que le PCF a clairement mieux résisté dans ses zones de force traditionnelles (corrélation de 0.62 entre l'indice d'évolution 1997-2002 et la moyenne des chances de voter PCF par quartiers). Globalement, le PCF se maintient davantage dans la septième circonscription.

**Tableau 21. Le vote communiste par quartiers de 1997 à 2002 (% s.e.)**

	PCF	L97	L02	Indice	Chances
12	Beau-Marais ZAC	23,5	20,4	87	1,222
8	Virval	21,3	18,2	85	1,123
<b>18</b>	<b>Fort-Nieulay</b>	<b>38,0</b>	<b>31,0</b>	<b>81</b>	<b>2,179</b>
11	Beau-Marais IUT	30,4	23,8	78	1,516
9	Michelet	26,8	20,7	77	1,423
10	Nouvelle-France	27,2	20,7	76	1,324
6	Nation	23,3	17,5	75	1,089
<b>16</b>	<b>Pont-du-Leu 6<sup>e</sup></b>	<b>17,9</b>	<b>12,9</b>	<b>72</b>	<b>0,804</b>
7	Mi-voix	21,1	14,7	69	0,928
2	Saint-Pierre	18,2	11,9	65	0,796
4	Calais-Nord 7 <sup>e</sup>	8,8	5,7	65	0,337
5	Petit-courgain	23,1	15,1	65	1,041
1	Centre 7 <sup>e</sup>	16,6	10,4	63	0,689
<b>14</b>	<b>Centre 6<sup>e</sup></b>	<b>20,1</b>	<b>12,5</b>	<b>62</b>	<b>0,816</b>
<b>17</b>	<b>Cailloux</b>	<b>29,3</b>	<b>17,9</b>	<b>61</b>	<b>1,402</b>
3	Pont-du-Leu 7 <sup>e</sup>	20,6	12,5	60	1,037
<b>13</b>	<b>Calais-Nord 6<sup>e</sup></b>	<b>6,5</b>	<b>3,7</b>	<b>57</b>	<b>0,234</b>
<b>15</b>	<b>Fontinettes</b>	<b>19,6</b>	<b>10,3</b>	<b>53</b>	<b>0,790</b>
	Calais	22,3	15,6	70	

De la présidentielle aux législatives cette fois, le « rebond » a, là encore, eu lieu essentiellement dans les quartiers situés dans la septième circonscription (tableau 22), puis, dans une moindre mesure, dans les zones de force traditionnelles du PCF.

Tableau 22. Le « rebond » du PCF entre la présidentielle et les législatives (par quartiers, % s.e.)

	quartiers	P02	L02	Rebond	Indice
8	Virval	7,8	18,2	10,4	234
12	Beau-Marais ZAC	9,0	20,4	11,4	227
10	Nouvelle-France	9,5	20,7	11,2	218
9	Michelet	9,9	20,7	10,8	209
7	Mi-voix	7,2	14,7	7,5	204
3	Pont-du-Leu 7 <sup>e</sup>	6,7	12,5	5,7	185
11	Beau-Marais IUT	12,9	23,8	10,9	184
4	Calais-Nord 7 <sup>e</sup>	3,1	5,7	2,6	182
6	Nation	9,6	17,5	7,8	181
<b>18</b>	<b>Fort-Nieulay</b>	<b>17,2</b>	<b>31,0</b>	<b>13,8</b>	<b>181</b>
<b>16</b>	<b>Pont-du-Leu 6<sup>e</sup></b>	<b>7,2</b>	<b>12,9</b>	<b>5,7</b>	<b>179</b>
2	Saint-Pierre	6,9	11,9	5,0	173
<b>14</b>	<b>Centre 6<sup>e</sup></b>	<b>7,7</b>	<b>12,5</b>	<b>4,8</b>	<b>163</b>
5	Petit-courgain	9,4	15,1	5,7	160
<b>15</b>	<b>Fontinettes</b>	<b>6,8</b>	<b>10,3</b>	<b>3,6</b>	<b>153</b>
<b>17</b>	<b>Cailloux</b>	<b>11,8</b>	<b>17,9</b>	<b>6,1</b>	<b>152</b>
1	Centre 7 <sup>e</sup>	7,0	10,4	3,4	148
<b>13</b>	<b>Calais-Nord 6<sup>e</sup></b>	<b>2,6</b>	<b>3,7</b>	<b>1,1</b>	<b>143</b>
	total	8,6	15,6	7,0	181

Ainsi donc, à Calais comme au niveau national, le rebond entre la présidentielle et les législatives est surtout le fait des zones de force traditionnelles du PCF (notamment au Fort-Nieulay pour la sixième, quartier de la candidate communiste, et dans les quartiers situés dans le canton sud-est pour la septième, dont le candidat communiste est conseiller général), rappelant combien les scores du Parti communiste sont liés au phénomène notabiliaire. Autrement dit, comme ce fut le cas entre la présidentielle de 1995 et les législatives de 1997, « Plus le PC est fort, meilleure est sa capacité de rebond »<sup>61</sup>. Dans le contexte particulier de 2002, où, après le 21 avril, il fut plus que jamais question de la disparition du PCF, c'est logiquement dans ces quartiers qu'on ressent le plus la nécessité de maintenir le Parti communiste et qu'on est le plus sensible à ses messages. Or, la section, dont l'analyse avait conclu à la nécessité de remobiliser l'électorat traditionnel, avait opté pour une stratégie de contact direct avec l'ensemble des membres du réseau des adhérents et sympathisants : tous ont été visités individuellement par des responsables locaux entre les deux élections.

Le moindre rebond du Parti communiste dans la sixième circonscription semble pour sa part lié au parachutage réussi de Jack Lang. Celui-ci a considérablement accru le score du candidat socialiste à la présidentielle, par un effet que l'on peut sans doute attribuer à sa notoriété ; alors qu'en 1997, les onze quartiers les plus favorables au PS étaient situés dans la septième circonscription (qui en compte douze), cinq ans plus tard, le PS réalise ses six meilleurs scores dans les six quartiers de la sixième où se présente Jack Lang. Mieux, le PS chute dans l'ensemble des quartiers de la septième, mais progresse dans l'ensemble de la sixième. Par rapport à la présidentielle, c'est encore dans les quartiers de la sixième circonscription qu'il progresse le plus. Il est vrai que dans la septième, Gilles Cocquempot se présentait en lieu et place d'André Capet, à qui il a succédé en 2001. Or, ce dernier était Calaisien et présent sur la scène publique locale depuis les années 1980 tandis que le second n'est connu que depuis cette succession.

<sup>61</sup> Dolez (B.), « Le retour à 1988 : le Pas-de-Calais », in Dolez (B.), Laurent (A.), (dir.), *La revanche de la gauche. Les élections législatives de 1997 dans la région Nord/Pas-de-Calais*, Lille, Presses universitaires du septentrion, 1998, p. 98. Le constat résulte d'une analyse au niveau de la circonscription.

L'évolution du score communiste entre 1997 et 2002 est d'ailleurs corrélée négativement avec celle du score socialiste (par bureaux,  $cc=-0.40$ ), plus qu'avec aucune autre force<sup>62</sup>. Il semble donc que la présence de l'ancien ministre ait limité le redressement du Parti communiste dans la partie de la ville correspondant à la sixième circonscription.

Entre la présidentielle et les législatives de 2002, les coefficients de corrélation indiquent l'absence de lien entre l'évolution du score de l'extrême droite et celle du PCF ( $cc=0.09$ ). En revanche, le rebond s'est partiellement nourri du déclin de l'extrême gauche entre les deux scrutins ( $cc=-0.45$ ). A Calais donc, PCF et extrême gauche chassent sur les mêmes terres, et leurs évolutions électorales, loin d'aller dans le même sens, s'opposent constamment.

Cette concurrence est à replacer dans un contexte plus large. La lutte entre extrême gauche et PCF est particulièrement intense dans le département. La fédération communiste du Pas-de-Calais est aussi l'une des plus orthodoxes<sup>63</sup> : plusieurs organisations parallèles regroupant des communistes s'y sont développées et luttent contre la « mutation-liquidation ». Parmi les principaux opposants, Rémi Auchédé est réputé aider LO, notamment à Calais. En effet, secrétaire de la section calaisienne avant de devenir premier secrétaire fédéral, il a gardé de nombreux appuis tant dans le département qu'à Calais. Si la section, plus modérée que sa fédération, est dans l'ensemble épargnée par la lutte qui divise les communistes du département, un mouvement contestataire orthodoxe existe. Par exemple, dans le quartier du Beau-Marais, le plus favorable à LO, une cellule aujourd'hui supprimée refusait de distribuer la propagande du parti et fonctionnait indépendamment de la section. De même, aux municipales de 2001, certains communistes « orthodoxes » étaient candidats sur la liste LO, dont l'ancien adjoint et conseiller général Roland Penin. Dernière illustration, au conseil municipal du 27/03/2000, une conseillère municipale communiste démissionne, qui reproche à la section et aux membres de la municipalité leurs critiques contre « les orientations de la fédération du Pas-de-Calais » et le fait que « plus rien ne semble différencier les adjoints et le maire communiste des adjoints socialistes »<sup>64</sup>. Dans ce contexte, le discours électoral de la section, qui défendait le bilan gouvernemental, mais critiquait la mutation et la participation au gouvernement qu'elle impliquait, était difficile à tenir.

En définitive, le score aux législatives de 2002 semble avoir été fortement influencé tant par le résultat de la présidentielle que par la nature de l'offre. En effet, le rebond est prioritairement localisé dans les zones traditionnellement plus favorables au PCF, là où la section locale a porté son effort de propagande lors de la campagne. Parallèlement, alors que Marcel Levailant, déjà conseiller général d'un canton de cette circonscription, remplaçait Jacky Hénin dans la septième, Gisèle Cocquerelle se voyait opposer Jack Lang dans la sixième. En raison de l'effet de la candidature Lang, le rebond n'est pas de la même ampleur dans les deux circonscriptions, mais il y respecte la même logique, celle des zones de force.

\*

Quelles conclusions tirer de ce parcours ? D'abord, si le changement de niveau est indéniable, on ne peut en aucun cas parler de séisme au sens de secousse tellurique. Toutes les caractéristiques structurelles mises en évidence en première partie sont à l'œuvre dans les résultats de 2002, depuis le caractère contrasté et la stabilité de l'implantation communiste dans ses zones historiques jusqu'aux effets de candidature. A Calais, le déclin du Parti communiste en 2002 s'inscrit dans des évolutions engagées plusieurs années auparavant : il semble ainsi profiter surtout à l'extrême gauche. Electoralement parlant, c'est d'un Parti communiste moins fort, et

---

<sup>62</sup> Les corrélations entre évolution de 1997 à 2002 du PCF et de l'extrême gauche, de l'extrême droite et de la droite parlementaire sont respectivement de 0.09, -0.23 et -0.16.

<sup>63</sup> Andolfatto (D.), article cité, p 223 sq.

<sup>64</sup> PV du conseil municipal du 27/03/2000.

non d'un PCF différent qu'il s'agit. L'analyse ici menée rejoint, bien que par une voie différente et dans un cas particulier, les analyses « à froid », dans leur relativisation du caractère séismique des scrutins de 2002<sup>65</sup>. Plus que d'un séisme, il s'agit d'un changement de niveau, dans la lignée des évolutions antérieures, rendu particulièrement visible par le franchissement de certains seuils et barrières symboliques. Pour autant, cela ne réduit en rien le caractère exceptionnel des élections de 2002, la symbolique comptant parfois autant, sinon plus, que la « réalité ».

Plus largement, la faible influence des effets de territoire comme des stratégies ciblées de la propagande communiste rappelle les raisons structurelles globales du déclin communiste, au delà des facteurs conjoncturels ou contextuels<sup>66</sup>, mais aussi l'importance des notables du Parti communiste.

Enfin, les résultats d'une microanalyse tendent à rejoindre ceux des méso- et macroanalyses. Les oppositions territoriales observables à des échelles plus importantes se retrouvent au sein même d'une commune à direction communiste. Il n'est pas forcément inutile de rappeler, contrairement à ce que la lecture des analyses anthropologiques de l'implantation locale du communisme pourrait laisser penser, qu'il n'y a pas toujours d'imprégnation réciproque et fusionnelle entre le Parti communiste et ses territoires d'implantation, ni de greffe d'ensemble sur les communes administrées.

\* \* \* \* \*

## Annexes

### Les 18 quartiers de Calais

Quartier/numéro	Poids électoral (en % des inscrits)	Canton (1973)	Canton (1984)	Circonscription (1986)
1 Centre 7 <sup>e</sup>	entre 3.9 et 5.1	Centre	Centre	7 <sup>e</sup>
2 Saint-Pierre	baisse régulière de 16.3% à 13.1	Centre	Centre	7 <sup>e</sup>
3 Pont-du-Leu 7 <sup>e</sup>	entre 1.8 et 2.3	Centre	Centre	7 <sup>e</sup>
4 Calais-Nord 7 <sup>e</sup>	entre 8.6 et 7.7	Nord-ouest	Centre	7 <sup>e</sup>
5 Petit-courgain	entre 9.4 et 10.3	Est	Est	7 <sup>e</sup>
6 Nation	entre 6.2 e 6.8	Est	Est	7 <sup>e</sup>
7 Mi-voix	augmentation régulière de 1.8 à 2.8	Est	Est	7 <sup>e</sup>
8 Virval	augmentation régulière de 1.7 à 2	Est	Sud-est	7 <sup>e</sup>
9 Michelet	entre 3.4 et 4.1	Centre	Sud-est	7 <sup>e</sup>
10 Nouvelle-France	entre 5.9 et 6.4	Est	Sud-est	7 <sup>e</sup>
11 Beau-Marais IUT	augmentation régulière de 5.1 à 7.2	Est	Sud-est	7 <sup>e</sup>
12 Beau-Marais ZAC	hausse régulière puis stagnation entre 10.1 et 11.6	Est	Sud-est	7 <sup>e</sup>
13 Calais-Nord 6 <sup>e</sup>	baisse régulière de 3.6 à 2.7	Nord-ouest	Nord-ouest	6 <sup>e</sup>
14 Centre 6 <sup>e</sup>	entre 5 et 5.4	Nord-ouest	Nord-ouest	6 <sup>e</sup>
15 Fontinettes	baisse régulière de 4.9 à 3.7	Nord-ouest	Nord-ouest	6 <sup>e</sup>
16 Pont-du-Leu 6 <sup>e</sup>	entre 1 et 1.2	Nord-ouest	Nord-ouest	6 <sup>e</sup>
17 Cailloux	baisse progressive de 4.1 à 3.6	Nord-ouest	Nord-ouest	6 <sup>e</sup>
18 Fort-Nieulay	baisse régulière de 8.4 à 6.8	Nord-ouest	Nord-ouest	6 <sup>e</sup>

<sup>65</sup> Cf. Martin (P.), « Les élections de 2002 constituent-elles un « moment de rupture » dans la vie politique française ? », *Revue française de science politique*, vol. 52, n°5-6, 2002, p. 593-606. Dans le même numéro, Parodi (J.-L.), article cité.

<sup>66</sup> Qui sans être négligeables, jouent davantage sur la localisation et parfois sur le niveau du vote que sur son évolution tendancielle.

### Statut des logements par grands quartiers

	propriétaire	Loc. HLM	autres loc.	Log. Grat.	résidences principales	Logements vacants	résidences secondaire
Fort Nieulay	36	53	8	3	97	3	0
Beau-Marais (IUT et ZAC)	15	80	4	1	93	6	0
Nation, Courgain, Nouvelle-France	63	20	14	4	93	6	1
Mi-voix, Pont-du-Leu 6 <sup>e</sup> et 7 <sup>e</sup> , Virval et Michelet	68	18	11	3	95	4	1
Fontinettes, Saint-Pierre, Cailloux	61	5	31	3	89	10	1
Centre 6 <sup>e</sup> et 7 <sup>e</sup>	37	21	32	10	88	9	3
Calais-Nord 6 <sup>e</sup> et 7 <sup>e</sup>	33	10	54	3	86	8	7
<b>Calais</b>	<b>45</b>	<b>30</b>	<b>21</b>	<b>4</b>	<b>91</b>	<b>7</b>	<b>2</b>

Source : Mairie de Calais, *rapport de présentation du plan local d'urbanisme*, 2000.

### Age et sexe par quartiers

	Hommes	Femmes	0-19 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	75 ans et +
Fort-Nieulay	48,7	51,3	35	28,8	20,7	10,8	4,8
Beau-Marais IUT	48	52	37,8	34,1	18,6	6,6	2,8
Michelet	49	51	22,5	25,7	28,3	19,4	4,2
Cailloux	47,8	52,2	26,9	15,8	23,8	15,5	8
Nouvelle-France	47,8	52,2	22,8	26,3	24,3	15,8	10,8
Beau-Marais ZAC	47,7	52,3	41,1	30,9	18,3	6,9	2,8
Virval	48,7	51,3	28,8	25,7	26,3	15,1	4,2
Nation	47	53	26,1	27,4	25,3	14,6	6,6
Petit-courgain	48	52	26,5	27,3	26,1	13,6	6,6
Mi-voix	48,3	51,7	29,7	25,8	25,2	13,2	6,2
Centre 6 <sup>e</sup>	47,4	52,6	26,8	32,7	21,7	10,2	8,7
Saint-Pierre	48,2	51,8	26,5	31,7	22,2	11,8	7,7
Fontinettes	47,9	52,1	29,1	33,4	22,9	8,5	6,1
Centre 7 <sup>e</sup>	45,9	54,1	26,3	35,5	20,4	10,6	7,2
Calais-Nord 7 <sup>e</sup>	46,7	53,3	18,5	35,6	22,9	14,2	8,8
Calais-Nord 6 <sup>e</sup>	47	53	21,4	32,7	23,6	12,8	9,6
<b>Calais</b>	<b>47,8</b>	<b>52,2</b>	<b>29,6</b>	<b>30,6</b>	<b>22,2</b>	<b>11,4</b>	<b>6,2</b>
Pont-du-Leu 6 <sup>e</sup> <sup>67</sup>	49,1	50,9	32,5	27,9	22,9	11,1	5,6
Pont-du-Leu 7 <sup>e</sup>	49,1	50,9	32,5	27,9	22,9	11,1	5,6

Source : INSEE, Recensement Général de la Population 1999.

<sup>67</sup> Ne disposant de données que pour l'ensemble du Pont-du-Leu, nous avons artificiellement attribué les mêmes caractéristiques aux deux zones électorales.

### Profession par quartiers

	chômeurs <sup>68</sup>	ouvriers <sup>69</sup>	employés <sup>70</sup>	Profession intermédiaires <sup>71</sup>	cadres <sup>72</sup>	Indépendants et employeurs
Fort-Nieulay	31,9	52,1	31,1	6,4	3,2	7,2
Beau-Marais IUT	28,4*	46,4	39,9	3,8	4,4	5,6
Michelet	19,0*	35,4	28,6	14	9,2	12,8
Cailloux	18,2	41,5	29,7	12,1	5,7	11
Nouvelle-France	15,5	38,1	31,1	11,4	6	13,5
Beau-Marais ZAC	32,3*	51,4	32,1	6,7	3,8	6
Virval	20,7*	41,6	26,8	10,4	6,7	14,7
Nation	13,1	32,5	33,7	13,5	8,6	11,7
Petit-courgain	14,8	32,3	32,7	12,4	9,5	13,1
Mi-voix	19,9	29,1	26,7	14,1	10,6	19,5
Centre 6 <sup>e</sup>	16,4	26,6	28,5	11,1	14,8	19
Saint-Pierre	15,6	33,5	32,7	11,9	10,7	11,2
Fontinettes	16,5	34,1	29,3	8,9	8,5	19,2
Centre 7 <sup>e</sup>	15,2	21,6	36,1	10,6	11,3	20,4
Calais-Nord 7 <sup>e</sup>	10,7*	14,1	32,7	12,6	17,9	22,7
Calais-Nord 6 <sup>e</sup>	10,1*	7,1	28,4	12,3	26,5	25,8
<b>Calais</b>	<b>19,4</b>	<b>33,6</b>	<b>31,8</b>	<b>10,5</b>	<b>9,8</b>	<b>14,3</b>
Pont-du-Leu 7 <sup>e</sup>	14,8*	34,1	30,7	12,5	8,2	14,6
Pont-du-Leu 6 <sup>e</sup>	14,8*	34,1	30,7	12,5	8,2	14,6

Source : INSEE, Recensement Général de la Population 1999.

Nicolas Bué (CRAPS, Université de Lille 2)  
 ATER à l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

<sup>68</sup> Faute d'avoir pu disposer de données INSEE 1999, il s'agit ici des données 1990.

<sup>69</sup> Manœuvres et ouvriers spécialisés, ouvriers qualifiés ou très qualifiés.

<sup>70</sup> Agents de service, aides soignants, employés de maison, de collectivité et de bureau, catégories C et D de la fonction publique.

<sup>71</sup> Agents de maîtrise, techniciens, catégorie B de la fonction publique, VRP.

<sup>72</sup> Ingénieurs, cadres d'entreprise, catégorie A de la fonction publique et assimilés.